

Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **124 (2016)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bernard ANDENMATTEN, Laurent RIPART et Pierre-Alain MARIAUX (dir.), avec la collaboration de Thalia Brero, *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, Gollion: Infolio, 2015, 2 vol., 503 p. et 440 p.

L'abbaye de Saint-Maurice, qui peut se prévaloir d'être la plus ancienne communauté religieuse de la chrétienté occidentale toujours en activité et ce, sans interruption depuis sa fondation, a su fêter dignement ses 1500 ans. Entre autres manifestations, l'année jubilaire a vu la parution de deux volumineux ouvrages retraçant l'histoire de l'institution, son passé monumental et son patrimoine sacré, lesquels accordent une large place aux récentes découvertes archéologiques et aux sources archivistiques récemment classées et numérisées; (présentation par Gilbert Coutaz dans le premier ouvrage). Dirigés par les professeurs Bernard Andenmatten (UNIL) et Laurent Ripart (Université de Savoie-Mont-Blanc) pour le premier volume et Pierre-Alain Mariaux (UNINE) pour le second, il offre, sur près de 1000 pages, une ample synthèse, à laquelle ont collaboré durant six ans 36 chercheurs (rétribués pour leur travail, un fait suffisamment rare pour être signalé), et ce grâce à la totale liberté de choix et d'écriture qui leur a été accordée par les mandataires.

Le premier volume consacré à l'histoire et à l'archéologie se lit comme un récit continu, dont l'un des points forts est l'ancrage contextuel des problématiques examinées dans un cadre européen, permettant ainsi de dépasser l'histoire locale. Focalisons-nous sur quelques contributions d'importance, à défaut de pouvoir ici les citer toutes: A.-M. Helvétius présente une précieuse synthèse de l'histoire de la fondation de l'abbaye et de ses premiers siècles d'existence, en relevant la portée politique, symbolique et religieuse de l'événement de 515 orchestré par le roi burgonde Sigismond. Son statut de première fondation royale et son implantation au cœur des Alpes, sur la route d'Italie, lui confèrent une suprématie durable sur les autres communautés religieuses de l'époque. L'institution de la *laus perennis*, la louange ininterrompue et perpétuelle par des troupes (*turmae*) de moines, inaugure un rite inédit, public, inspiré par le modèle oriental des Acémètes.

Le contexte de l'adoption de la règle canoniale, dans la première moitié du IX^e siècle, est rappelé par L. Ripart qui, en revisitant l'historiographie, souligne les raisons de ce choix: loin d'être une rupture et un signe de déclin, il a permis de maintenir l'organisation de la communauté et de la vie religieuse. Comme ailleurs à la période carolingienne, l'abbatit laïc, en mains des évêques de Sion, puis des rois rodolphiens dès le milieu du IX^e siècle, assure le rayonnement international de l'abbaye et du culte des saints Maurice et Sigismond, ainsi que de la légion thébaine. Devenu alors le centre et l'âme de la royauté rodolphiennne, Saint-Maurice est un vivier de recrutement des dignitaires et officiers royaux jusqu'à la période grégorienne. L'adoption de la règle de saint Augustin en 1128 introduit la vie apostolique et la mise en commun des biens, et transforme progressivement l'abbaye en «foyer d'ascétisme canonial» (pp. 167-168). Cette réforme contribue également à la transformation de la fondation royale en abbaye seigneuriale. Cette dernière, tout en se rattachant à la Maison de Savoie, s'efforce de plus en plus de séparer le domaine comtal du temporel abbatial. Sous l'abbatit de Nantelme (1224-1259), le «capital sacré» constitué par les reliques permet alors aux chanoines de construire et manifester la puissance de leur seigneurie, à un niveau régional et international (pp. 178-179).

C'est à cette seigneurie médiévale et à l'imbrication de ses différents droits temporels et spirituels qu'est consacré un important chapitre rédigé par B. Andenmatten: comme ailleurs, la précieuse conservation et l'organisation archivistique des titres sert avant tout la défense des droits de l'abbaye, que ce soit face à la ville et communauté des habitants de Saint-Maurice, aux Savoie ou encore aux évêques de Sion, lors des nombreuses querelles qui parsèment inévitablement son histoire. Gérées depuis des maisons abbatiales (à l'exemple de Salaz, Aigle ou Oron) les possessions de l'abbaye s'étendent au fil du Rhône et au-delà du Chablais, dans les diocèses de Lausanne et de Genève. La justice abbatiale, qui comprend le droit de haute justice, soit l'administration de la peine capitale matérialisée par l'épée de justice, est au service de l'autorité des abbés et de la défense des intérêts de ses justiciables. S'observe à la fin du Moyen Âge un raidissement vers une forme de souveraineté, sur le modèle du duché de Savoie, comme en atteste la répression des

rebelles, des sorciers ou autres personnes accusées de crimes de lèse-majesté. L'abbaye s'attache également à accaparer les droits de l'ordinaire épiscopal, établissant le fameux territoire *nullius in terra* qui s'efforcera de perdurer jusqu'à nos jours.

P. Kalbermatter, G. Zenhäusern et M.-C. Schöpfer retracent ensuite les transformations de l'abbaye à l'époque moderne: réforme canoniale du XVII^e siècle, nouvelle constitution de 1715, mode d'élection des abbés, administration et vie quotidienne, le tout ponctué d'une belle galerie de portraits des abbés et chanoines qui ont marqué l'histoire de l'institution. S. Guzzi-Heeb et C. Payot analysent les temps souvent difficiles que traverse la seigneurie abbatiale entre les XVI^e-XVIII^e siècles, face aux aléas de l'histoire et aux nombreux conflits de droits qui l'opposent à la communauté des habitants et à ses sujets, ainsi qu'aux puissances voisines. A. Nijenhuis examine pour sa part comment l'abbaye et sa seigneurie ont fait face au défi de la Réforme protestante, tandis que D. Debons s'attache à la période tendue de la fin de l'Ancien Régime sous laquelle l'abbaye a risqué de disparaître, affaiblie par les difficultés financières et les turbulences des bouleversements politiques. Le projet d'intégration à la congrégation du Grand-Saint-Bernard, entre 1810 et 1813, échoue et c'est la création du collège en 1807 qui a permis de sauver l'institution: elle démontre la nécessité de son rôle pastoral et éducatif, renforcé encore par un théâtre aux ambitions similaires, et devient un vivier du renouvellement canonial. Collège d'État dès 1815, il s'ouvre aux enseignants laïcs, avant de se doter d'un pensionnat qui assoira sa renommée.

Après une riche étude de S. Roulin sur les apports des grands abbatiats de la période contemporaine, le premier volume se clôt sur une chronologie sélective des années 1965 à 2014, élaborée par le chanoine O. Roduit, et un bilan subjectif offert par M^{sr} J. Roduit, récemment disparu, sur les dernières décennies de l'abbaye, des «belles années 1960» à l'ouverture de l'année du Jubilé des 1500 ans.

Qu'il soit pardonné de ne pouvoir rendre compte ici à leur juste mesure des importants chapitres portant sur l'archéologie et le bâti du site abbatial, réalisés par A. Antonini. Fruits des nombreuses années de recherches et de fouilles qu'elle a dirigées sur les sites du Marcolet et du Parvis, ainsi que dans le bourg, les résultats ont profondément revu et enrichi la connaissance du passé monumental aigaunois. Il est possible de connaître désormais dans le détail les églises successives du site primitif du Martolet, le baptistère et les zones funéraires, ainsi que l'église du parvis, le palais royal (*aula*) et les autres édifices religieux du bourg. Les transformations de l'abbaye entre les XVII^e et XX^e siècles, son mobilier et sa décoration sont également étudiés dans différents chapitres que l'on doit à A. Antonini, G. Cassina et D. Lüthi.

Pour marquer son Jubilé, l'abbaye a choisi de procéder au redéploiement de son trésor dans un nouvel écrin, véritable point d'orgue du parcours de visite du site. L'opportunité était ainsi donnée de réexaminer l'ensemble des reliquaires et objets liturgiques. Dans le cadre de cette recension destinée à une revue avant tout historique, il ne peut non plus être fait état de toute la richesse du second volume portant sur le trésor, et de ses importants résultats. Il faut néanmoins signaler que pour la première fois un catalogue raisonné réunit dans une même publication non seulement les objets d'art sacré conservés dans le Trésor abbatial et ceux dus à la main de l'orfèvre Marcel Feuillat (1896-1962), mais également les étiquettes qui ont servi à identifier les reliques, ainsi que les textiles qui enveloppaient ces dernières (P. A. Mariaux, D. Antille, J. Smith et R. Schorta). Les notices d'inventaires, pour certaines reprises et complétées du catalogue réalisé en 2014 à l'occasion de l'exposition au Louvre du Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, sont assorties de l'analyse approfondie des trois objets phares du trésor, à savoir la châsse de saint Sigismond et de ses enfants, celle de saint Maurice et celle de l'abbé Nantelme (D. Thurre, N. Girardin et P.-A. Mariaux).

Relevons l'étude fouillée et novatrice de J. Smith portant sur la riche et rare collection d'«authentiques», ces étiquettes ornant les reliquaires, datant pour les deux tiers des époques mérovingienne et carolingienne. Ces brèves notices renseignent en quelques mots sur la manière dont les chanoines ont cherché à conserver la mémoire de leur patrimoine sacré. Enfin, l'histoire des dispositifs, qu'il s'agisse des lieux de préservation (chapelle, sacristie et salle du trésor, par A. Braem) ou de la mise en exposition des objets sacrés, jusqu'à la nouvelle muséographie de 2014 (P.-A. Mariaux), est précieuse: elle permet de saisir l'ampleur des contraintes

de conservation liées à des objets qui sont à la fois liturgiques, dévotionnels et patrimoniaux. Se perçoit ainsi, au fil du temps, l'évolution des valeurs et des sensibilités face aux reliques, et notamment « le passage du trésor salvateur au patrimoine matériel et symbolique »: détaché de l'autel, son « lien organique qui justifiait jusqu'ici son existence », le Trésor est bien en voie de « muséalisation » (pp. 360 et 401).

Les apports combinés des recherches sur l'archéologie, l'histoire et le patrimoine monumental et sacré de l'abbaye, offerts par ces deux volumes, n'épuisent pas la connaissance de son passé. Au contraire, ils ouvrent maintenant à la construction de nouvelles thématiques et à l'exploration scientifique de documents et objets encore mal connus ou à réévaluer; ce pourrait être le cas du riche abbatiat de Nantelme, de la justice abbatiale et de la construction de ses droits de juridiction, ou encore des transformations de la liturgie au fil des réaménagements, pour ne citer que quelques thèmes, autant de territoires qui pourront avantageusement tirer profit des solides fondations offertes par ces deux volumes.

Avec cet élégant coffret de deux ouvrages, l'abbaye de Saint-Maurice se dote d'un nouveau trésor, à la fois scientifique et culturel, au graphisme soigné et très richement illustré (1269 illustrations).

Martine Ostorero

Éric CHEVALLEY, Cédric RODUIT (éd. et trad.), *La mémoire hagiographique de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Passion anonyme de saint Maurice, Vie des abbés d'Agaune, Passion de saint Sigismond*, Lausanne: Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 2014 (CLHM 53), 296 p.

Les origines de Saint-Maurice d'Agaune sont évoquées dans quatre textes narratifs. Le plus ancien, dû à Eucher de Lyon († vers 450), est la *Passion de Maurice et de la légion thébaine*, dont une nouvelle édition est en préparation à l'Université de Fribourg; les trois autres sont désormais regroupés – en édition critique avec traduction française – dans cette livraison fort utile des *Cahiers lausannois d'histoire médiévale*. La Passion anonyme de Maurice, reprise d'un mémoire de licence d'Éric Chevalley (pp. 5-113), avait déjà été publiée dans la revue *Vallesia* (t. 45, 1990). La Vie des abbés d'Agaune, suivie de leurs épitaphes et d'un poème sur leur collaborateur, le prêtre Probus (pp. 115-181), est ici traitée sur nouveaux frais par le même éditeur. La Passion du roi burgonde Sigismond (pp. 183-279) est reprise d'un mémoire inédit de maîtrise dû à Cédric Roduit. Les trois parties sont présentées de façon homogène: une copieuse introduction, accordant une grande place au classement des manuscrits; l'édition latine; la traduction française, éclaircie le cas échéant par quelques notes; une bibliographie. L'ouvrage s'achève par sept illustrations et un index des noms propres.

Les éditeurs n'avaient pas la tâche facile. Les deux Passions sont très répandues, et leur tradition – qui part des temps mérovingiens – pleine de pièges. Dans celle de Maurice, Éric Chevalley, sans pouvoir être exhaustif, a collationné et recensé 43 manuscrits, souvent contaminés ou farcis d'emprunts au texte d'Eucher. Dans celle de Sigismond, Cédric Roduit était confronté à 39 manuscrits, dont le latin fut souvent rajeuni, pour évacuer ce que les copistes de diverses époques tenaient pour incorrect. La Vie des abbés d'Agaune, écrite dans un style plus sophistiqué, est transmise par un seul exemplaire médiéval et des copies de la première moitié du XVII^e siècle; elle posait donc des problèmes différents, mais tout aussi délicats: quelle confiance accorder, sur le plan des graphies, à des érudits comme Chifflet et Rosweyde qui destinaient leur transcription à un imprimeur? Comment rendre en français les passages les plus contournés? Par rapport aux philologues qui les ont précédés, dont le plus éminent fut Bruno Krusch, les deux éditeurs ont sûrement fait progresser nos connaissances, ce qui n'est pas un mince compliment.

Depuis quelques années, l'approche du dossier hagiographique de Maurice a été renouvelée, notamment grâce aux colloques: « Saint Maurice et la légion thébaine » en 2003, et « Autour de saint Maurice » en 2009, dont les actes sont parus en 2005 et 2012. L'étude novatrice d'Éric Chevalley en 1990 avait, dans une large mesure, donné l'impulsion initiale. À l'occasion de sa republication, on regrette que l'auteur n'ait pas saisi

l'occasion de la compléter en ajoutant quelques pages de bilan sur les intentions de l'anonyme et sa relation exacte avec la Passion d'Eucher. Mais l'apport original des autres parties compense largement cette lacune.

Les critiques que l'on peut formuler concernent des points de détail. Les éditeurs d'œuvres médiolatines devraient renoncer à désigner leurs manuscrits par des noms latins, ce qui leur éviterait un barbarisme comme *Orleanensis* (p. 209); et leurs apparats seraient plus lisibles s'ils évitaient les sigles complexes, du type *ASP, SM, TrS, Val, Vind¹* (p. 76). Le terme «hyperarchétype» est, çà et là, employé à tort pour «hyparchétype». La provenance d'un manuscrit de Trèves est donnée deux fois fautivement comme «Saint-Matthieu-Apôtre-hors-les-Murs» (pp. 34 et 233), au lieu de «Saint-Matthias» (forme correcte, p. 144). Les allusions et citations bibliques des deux premiers textes, d'ailleurs étonnamment rares, n'ont pas été relevées, par exemple, Psaumes 135, 4 et 67, 36 (pp. 155, 29 e 156). Quelques coquilles subsistent dans les éditions latines: *scriptuarum* (p. 160), *precepta* (p. 161), *despositio* (p. 166); et l'on relève parfois dans les traductions l'oubli d'un mot (*aspeximus*, p. 85) ou une légère incohérence: «Hymnémode, après avoir très longtemps refusé, finit par se laisser fléchir... et se rendit sans tarder au chevet du malade» (p. 168), là où le latin indique «et ne différera plus sa visite au malade»). Mais, dans l'ensemble, éditions et traductions témoignent d'une grande acribie.

François Dolbeau

Séverine ANDRÉ, Laurent FLUTSCH, avec une contribution de Bernadette Gross, *Yen a point comme nous: Un portrait des Vaudois aujourd'hui*, Gollion: Infolio, 2015, 367 p.

Vaste problématique sur laquelle on s'interroge depuis près de deux siècles, l'identité vaudoise vient de faire l'objet d'une nouvelle tentative de définition à l'occasion de l'exposition du Musée romain de Vidy: *Yen a point comme nous*. Cette réactualisation repose essentiellement sur la base d'entretiens sollicités auprès de trente personnalités impliquées dans la vie locale, de milieux et d'âge très divers, qu'elles soient vaudoises ou extérieures au Canton. Cette démarche, volontairement limitée et subjective, a ceci d'original qu'elle laisse la place à des témoignages plus concrets, plus sensibles et plus développés qu'un questionnaire standard diffusé à large échelle.

L'auteure principale, Séverine André, débute par un utile rappel des publications les plus importantes qui ont vu le jour depuis le fameux ouvrage rédigé par Juste Olivier en 1837, peu d'années après la création du nouveau canton. Ce survol met en évidence l'évolution des approches au fil du temps. Les écrits publiés lors du centenaire de 1903 sont dominés par un élan patriotique et par des exhortations à sauvegarder l'indépendance chèrement acquise. Dans la première moitié du XX^e siècle, des œuvres littéraires de grande qualité, comme celles de Ramuz et de Gilles, ont fortement contribué à forger l'image classique du Vaudois. Dans le cadre de la grande entreprise de l'*Encyclopédie vaudoise* parue entre 1970 et 1987, les deux volumes traitant du sujet, dus à l'ethnologue bâlois Paul Hugger, tentent de dresser un tableau objectif de l'identité vaudoise à cette époque sur la base de questionnaires soumis à 400 personnes. Le numéro de la *Revue historique vaudoise* de 2003 met quant à lui cette question à l'épreuve des dernières recherches historiques et archéologiques. Il en ressort que rien ou presque ne permet d'affirmer scientifiquement et de manière cohérente l'existence d'un caractère vaudois particulier façonné par les siècles.

Et pourtant la représentation traditionnelle du Vaudois a toujours cours en 2016, malgré la modernisation de la société et le métissage de la population... C'est le principal étonnement suscité par cette nouvelle enquête. Sans prétendre en tirer des conclusions, celle-ci met à disposition une riche matière à réflexion, qui permettra peut-être de voir évoluer l'image – plus ou moins fantasmée – des Vaudois en ce début du XXI^e siècle.

Tout en présentant une habile synthèse des propos des personnes interrogées, l'auteure soulève de nombreuses interrogations. Cette image est-elle un stéréotype de plus en plus vide de sens exploité à des fins

commerciales? Est-elle une pure construction de l'esprit s'apparentant aux mythes fondateurs des nations? De quoi se nourrit-elle encore aujourd'hui? Du paysage, de la géologie à forte dominance molassique, du vignoble, du mode de vie, de la conscience historique? Comment comprendre que cette image traditionnelle – fragmentée en diverses facettes – subsiste chez de nombreux acteurs de la vie publique dont le quotidien est fait d'une réalité bien différente? Cette coexistence peut susciter l'émerveillement (comme chez le dédicataire de l'exposition, Gilbert Kaenel) ou le conflit intérieur. Quoi qu'il en soit, elle manifeste un indéniable sentiment d'appartenance chez la plupart des personnes interrogées. Comment expliquer cette survivance également au niveau de la société, dans un canton reconnu comme un des plus ouverts de Suisse?

Une difficulté supplémentaire réside dans le fait que la «vaudoisitude» (conformation mentale particulière du Vaudois) ne se laisse pas facilement mettre en mots, du moins sur le mode affirmatif. Pour rester prudent, on pourrait la résumer en disant qu'elle «ne désigne que rarement la rapidité, l'arrogance ou l'explosivité»... Pour préciser le trait, la comparaison avec les autres cantons romands se révèle utile. Le Vaudois ne manque pas d'adjectifs pour se positionner – presque toujours par le «moins» – par rapport à ses voisins. Citons au hasard: moins prétentieux, moins conflictuel que le Genevois, moins grégaire que le Valaisan, moins industriels que le Neuchâtelois, moins rebelle que le Jurassien. Même si elles se définissent souvent par la négative, ces caractéristiques peuvent aussi se voir de manière positive, le rejet viscéral du conflit, par exemple, débouchant sur une grande aptitude à trouver des compromis constructifs. Les tentatives de description font appel à des notions très intuitives, subtiles ou même apparemment paradoxales, le Vaudois type alliant modestie et fierté, lourdeur et finesse, conformisme et tolérance, mollesse et obstination. En fin de compte, c'est peut-être justement ce côté insaisissable, non catégorique, «ménageant toujours de la place pour l'autre», qui a permis à cette identité de se maintenir tout en s'adaptant aux changements.

Se pose, pour terminer la première partie de l'ouvrage, la question de la transmission de l'identité vaudoise, notamment face au «spectre de la mondialisation». Plutôt que de procéder à une muséification des traditions locales, mieux vaut, semble-t-il, faire confiance à ce que l'on pourrait nommer, faute de mieux, la «pâte vaudoise», «recette ancestrale faite de résistance passive, de bonhommie et d'un fatalisme bienvenu».

Après un résumé de l'entretien avec chaque personnalité, la deuxième partie de l'ouvrage aborde la manière de parler des Vaudois. Elle s'ouvre par un morceau de bravoure dû à la plume de Laurent Flutsch qui analyse avec toute l'acuité, la rigueur et l'exhaustivité d'une démarche scientifique – et s'appuyant sur d'autres locutions apparentées – l'une des expressions les plus caractéristiques de la mentalité vaudoise: «On a eu été plus mal.» Suit, plus sérieusement, une bonne introduction sur l'origine et les diverses composantes du «parler vaudois» par Bernadette Gross. La liste de mots ou d'expressions qui l'accompagne offre sur 25 pages une vaste palette de mots patois (en partie encore en usage), d'archaïsmes ou de mots français ayant une signification particulière dans le canton.

La dernière partie de l'ouvrage rend compte de l'exposition proprement dite, émaillée de toute sorte de facéties. Le professionnalisme et l'approche critique scientifique se mettent ici au service de l'humour et de la convivialité, dans une joyeuse et modeste [auto]dérision.

Monique Fontannaz

Lionel DORTHE, *Brigands et criminels d'habitude. Justice et répression à Lausanne 1475-1550*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2015 (BHV 142), 522 p.

Des guerres de Bourgogne à l'invasion bernoise, l'ouvrage de Lionel Dorthe, issu d'une thèse de doctorat (2013) étudie la répression criminelle à Lausanne à une période charnière de l'histoire vaudoise où s'affirment de nouvelles normes pénales. Avec un *corpus* constitué de 81 criminels jugés entre 1475 et 1550, Lionel Dorthe interroge l'influence des pratiques pénales sur l'évolution des normes procéduraires et les enjeux de la politique répressive. Les nombreuses recherches sur la justice pénale en Occident ont été profondément

renouvelées depuis plus d'une trentaine d'années sur le plan international et national. En Suisse romande, les travaux issus des universités de Genève et de Neuchâtel ont marqué l'histoire judiciaire du XVII^e au XIX^e siècle. À Lausanne, après les thèses des historiens du droit Maurice von der Mühl et Paolo Gallone, les recherches sur la sorcellerie ont enrichi les études en histoire médiévale. La *RHV* a aussi consacré un numéro thématique à la justice et à la criminalité en 2010. Néanmoins, les travaux historiques portant sur les sources judiciaires vaudoises demeurent rares. L'étude de Lionel Dorthe préconise et interroge une périodisation qui nuance les travaux issus de l'historiographie régionale du XIX^e siècle, parfois figée sur la question des « brigands du Jorat ». Pour étudier l'évolution de la répression criminelle entre 1475 et 1550, enjeu paradigmatique de la thèse, et aussi celle de l'appareil lexical des juges, Lionel Dorthe n'a retenu que les criminels récidivistes ou ayant cumulé plusieurs infractions qui encourent le plus souvent la peine de mort. En rappelant les normes judiciaires en cours à Lausanne depuis le XIII^e siècle, l'historien identifie deux moments clefs dans l'histoire pénale lausannoise de la fin du Moyen Âge. Même si la présence de soudards a pu développer des codes brutaux, la guerre comme cause criminogène ne suffit pas à expliquer l'apparition de nouvelles procédures dans les archives. Il faut plutôt attendre l'année 1481, date de la réunion de la Cité (quartier fortifié, peuplé d'officiers épiscopaux et capitulaires, de clercs et de nobles) à la ville inférieure (bourgeois soumis à l'impôt) pour cerner le changement procédural. Selon Lionel Dorthe, c'est le pouvoir épiscopal déstabilisé par le renforcement de la bourgeoisie qui impose, par réaction, un changement radical de la procédure accusatoire: les aveux recueillis sous la torture (procédure extraordinaire) auprès des criminels d'habitude, des brigands ou des sorciers sont en effet mis par écrit. Caractérisée par le secret de l'instruction et l'élimination de moyens de défense, cette procédure appliquée dès le dernier tiers du XV^e siècle peut être apparentée à la procédure inquisitoire. Apparue entre l'arc jurassien et alpin de la Suisse occidentale avec l'inquisition dominicaine, elle s'implante à Lausanne grâce au soutien de l'évêque. Le cumul d'infractions devient un crime atroce et énorme, assimilable à la sorcellerie et donc à un crime de lèse-majesté. Selon le médiéviste, ce glissement correspond à l'essoufflement de la lutte contre les hérésies. En effet, l'élaboration doctrinale du sabbat et sa diffusion coïncident avec l'apparition d'accusations de maléfice dans des cas d'hérésie. La dimension religieuse qui façonne l'outillage mental des juges laïcs amplifie le préjudice commis par le criminel en lésions perpétrées contre la société. Ainsi, malgré l'interdiction du Plaict général de la Ville de Lausanne (1368) d'entamer une poursuite d'office, les juges lausannois vont recourir à la procédure inquisitoire avant même l'arrivée des Bernois. Lionel Dorthe montre comment les autorités lausannoises tendent à remplacer les accusateurs – voire les victimes d'un crime devenues de simples dénonciateurs – par le juge qui instruit l'affaire. C'est aussi un pan du pouvoir judiciaire qui échappe aux bourgeois de la Ville car ceux-ci octroyaient jusque-là l'autorisation de poursuivre d'office les délinquants. Cette prérogative revient désormais au bailli épiscopal lequel peut procéder *sine clama*. Une fois l'existence de la *fama* constatée, le juge engage une recherche de la vérité. La clame (procédure criminelle qui implique l'incarcération du plaignant et de l'inculpé) ne persistera que pour le cas d'homicide simple. Désormais, la documentation judiciaire s'organise autour de l'enquête du juge qui marque le passage de la « justice négociée à la justice hégémonique » (Mario Sbriccoli). Selon Lionel Dorthe, cette transformation procédurière qui renforce le pouvoir du juge (justice arbitraire) se heurtera dès 1536 à la lutte qui oppose la prérogative pénale de la seigneurie de Lausanne à celle de LL. EE. de Berne. Il en résultera deux cours pénales qui engloberont l'ancienne juridiction épiscopale, la cour seigneuriale de Lausanne (Tribunal de la rue de Bourg), dirigée par le Conseil de la Ville et la cour criminelle du Château relevant de la juridiction baillivale, à l'instar des autres bailliages du Pays de Vaud.

Au moment de l'invasion bernoise, le pouvoir du juge criminel est donc déjà amplifié. L'ordonnance de 1536 supprime la convocation et annihile l'intervention des bourgeois lors de l'incarcération d'un suspect dans les affaires d'homicide malgré leurs protestations. Le dépôt de la clame demeurera nécessaire pour les procès de la « grande délinquance » ou ceux instruits pour sorcellerie ou brigandage mais les seigneurs de Berne peuvent désormais se substituer aux parents de la victime et déposer la clame en leur nom.

En recourant aux comptes de la ville de Lausanne et à ceux des baillis bernois pour préciser les procès lacunaires, Lionel Dorthe décompte 1600 crimes commis par 81 personnes, dont 42 jugées par la cour séculière durant la période épiscopale, 18 par la chambre seigneuriale et 21 par la cour du bailliage bernois. Si les sources fragmentaires n'ont pas permis une étude approfondie de la sentence, Lionel Dorthe nous livre des indications importantes sur la grâce accordée par l'évêque (20%) ou par le bailli (14%), alors que les condamnations prononcées par les bourgeois de la Ville de Lausanne n'ont fait l'objet d'aucune mansuétude. L'étude de l'évolution de la nature du crime révèle une écrasante majorité du vol sur toute la période soit 93,4% de crimes (vol simple, vol avec ou sans violence, avec ou sans meurtre) commis sous la période épiscopale et 79,8% de vols durant la période bernoise. Si cette forte proportion avoisine celle recensée à Fribourg, elle est supérieure aux moyennes enregistrées à Avignon ou à Dijon. Quant à l'évolution entre la période épiscopale étudiée (1475-1527) et la période bernoise (1536-1550), les forfaits diminuent sensiblement. Le crime de sorcellerie, absent de la cour séculière de l'Évêque, apparaît sous la période bernoise et constitue 8,5% des crimes recensés entre 1536 et 1550. À propos de la provenance des criminels, Lionel Dorthe démontre que si la Savoie est le lieu d'origine des criminels le plus cité (19%) avant 1536, il se déplace à Lausanne (33%) pour la période suivante alors que l'historiographie avait insisté sur le phénomène du brigandage lié au Jorat.

Bien que la documentation judiciaire (36,5% des procès sont conservés pour la période épiscopale et près de 50% pour la période bernoise) et la périodisation 1475-1527 et 1536-1550 limitent quelque peu les conclusions de l'historien quant à la signification de ces statistiques, le cumul de délits ou la récurrence fabrique un « milieu » criminel (p. 389) stigmatisé par le rituel judiciaire. A-t-il orienté la répression pénale de LL. EE. de Berne? La question de la récurrence pourra désormais faire l'objet de dimension comparatiste et d'approfondissement historiographique. Par son imposante « chasse aux données » (p. 60) qui croise sources judiciaires et comptables, Lionel Dorthe offre aux chercheurs un vaste *corpus* inédit (en annexe figurent quelques procès, des extraits de comptabilité et de lois pénales) sur les déviances criminelles et les pratiques pénales à la fin du Moyen Âge. Il les invite à poursuivre l'étude de ce dossier et à l'éprouver au cœur des tensions urbaines marquées par le retrait de la Savoie et l'expansionnisme bernois lequel misera sur un contrôle total des structures judiciaires.

Élisabeth Salvi

Jean-Pierre BASTIAN, *La fracture religieuse vaudoise 1847-1960. L'Église libre, « la Môme » et le canton de Vaud*, Genève: Labor et Fides, 2016, 399 p.

En 1966, l'Église évangélique réformée du canton de Vaud a retrouvé son unité au gré d'une « fusion » qui a mis fin à une « fracture » consécutive à la révolution radicale de 1845. La Fondation des Terreaux qui gère l'ancien patrimoine libriste lausannois des chapelles de Marterey et des Terreaux a eu l'heureuse idée de confier au sociologue et historien vaudois Jean-Pierre Bastian, professeur émérite de sociologie des religions à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, le mandat d'explorer à frais nouveaux cette page de l'histoire vaudoise. On prévoyait un ouvrage de petites dimensions, mais Bastian s'est pris au jeu, avec pour résultat une étude qui, par son ampleur et la qualité de son information, vient prendre place parmi celles dont on ne pourra plus se passer. Comme Bastian le signale à juste titre, aucune étude d'ensemble n'existait encore sur l'histoire ecclésiastique vaudoise au XIX^e siècle. Aussi son travail vient-il combler un vide bien qu'il ne porte que sur l'histoire de l'Église libre et que celle de l'Église nationale reste à écrire – une entreprise de longue haleine dont on se demande qui aura non seulement le courage, mais aussi les moyens de s'y adonner.

Point de départ, évidemment: la situation et le statut de l'Église réformée vaudoise sous le régime bernois, c'est-à-dire essentiellement celle de son corps pastoral qui dépendait étroitement de LL. EE. Comme de nombreux auteurs l'ont fait avant lui, Bastian en parle comme d'une Église assujettie au pouvoir séculier en vertu du principe *cujus regio ejus religio*; il me semble que, sur ce point, il aurait pu faire percevoir plus nettement que Messieurs de Berne ne considéraient pas véritablement les pasteurs comme des représentants

de l'Église, ce qui eût été à leurs yeux une nouvelle forme de cléricisme, mais comme des fonctionnaires – des « ministres » – au service de l'Église que constituaient les gens, les laïcs, et que représentaient institutionnellement les titulaires du pouvoir civil. À mon sens, il y a eu sur ce point un malentendu institutionnel constant de 1798 à 1845 du fait que, en l'absence d'instances synodales, les pasteurs passaient pour les représentants autorisés de l'Église alors qu'ils ne l'étaient pas à proprement parler – un malentendu auquel Vinet lui-même me semble n'avoir pas été assez attentif. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en débattre.

Bastian montre avec force, au gré d'une enquête qui ne rechigne devant aucun détail, combien la formation de l'Église libre en entité désormais séparée de l'Église nationale était dans la logique de la situation. Ce fut affaire de convictions théologiques ou religieuses de la part de laïcs et de pasteurs touchés par le Réveil ou sensibilisés à la situation institutionnelle du protestantisme français, mais aussi d'opposition politique de familles libérales (au sens de 1830) au radicalisme de 1845, et de milieu social dans la mesure où les plus fermes soutiens de la cause libriste émargeaient pour beaucoup aux milieux aisés de la bourgeoisie, dont quasiment tous les châtelains vaudois. Du fait de la formation de paroisses et surtout de l'ouverture d'une Faculté de théologie – « la Môme » – indépendante et rivale de celle de l'Académie, l'option libriste a très rapidement pris une dimension institutionnelle devenue avec le temps si irréversible que, au bout d'une centaine d'années, le principe de l'indépendance envers l'État était devenu pour certains un point de doctrine si impérieux qu'ils n'acceptaient pas de remettre en question. Bastian ne manque pas de montrer combien, sur ce point en particulier, les penseurs de l'Église libre n'ont cessé de se réclamer de Vinet. Mais cet aboutissement était-il bien dans la pensée de ce dernier ? La question mérite d'être posée, même si ce grand penseur eût été le seul à même d'y répondre.

Bastian a mille fois raison d'accorder une très large place à la Faculté du chemin des Cèdres. Comme il le rappelle, il y allait de la crédibilité de l'Église libre en formation. Peut-être eût-il pu insister davantage sur le fait que, dans la perspective de l'époque, la Faculté héritée de LL. EE. n'était pas seulement une institution académique, mais aussi un organe déterminant dans la gestion des affaires ecclésiastiques : il ne lui appartenait pas seulement de former les futurs pasteurs, mais aussi de les consacrer et de les assermenter. Dès lors, la Faculté de l'Académie ne pouvait être, aux yeux des libristes, qu'une incarnation de plus de l'assujettissement de l'Église à l'État. Dans cette perspective, la nouvelle Église ne pouvait en être véritablement une que si elle se dotait à son tour d'une Faculté venant prendre le relais de celle de l'Académie. Bastian examine en détail la formation de cette Faculté, la composition de son corps enseignant, le recrutement de ses étudiants, son financement. On admire l'ampleur de son information, même s'il a souvent dû se contenter de restreindre à quelques indications l'apport de chacun des différents professeurs dont il retrace le parcours. Pour ce faire, il semble avoir dû s'en remettre plus d'une fois à des informations orales, d'où par exemple une imprécision : Arnold Reymond avait exercé pendant deux ans des fonctions pastorales, mais n'a jamais été consacré à ce ministère ; lui et René Guisan s'étaient justement distingués par leur refus public de souscrire à la profession de foi de l'Église libre.

Dans la foulée de ses pages sur la Faculté libriste, Bastian passe également en revue les diverses institutions collège Galliard, école Vinet, etc. nées de ce qu'il appelle justement une « pédagogie de la conviction », sans oublier les œuvres philanthropiques ou sociales auxquelles elle a donné lieu. L'apport de l'Église libre à la vie collective du Canton est à cet égard des plus convaincants, mais avec une incidence à laquelle Bastian ne fait aucune allusion, peut-être parce qu'elle est difficile à documenter : l'effort financier considérable que les milieux aisés de l'Église libre ont dû consentir pour assurer le revenu des pasteurs, la construction et l'entretien des chapelles, et surtout la vie et l'épanouissement de la Faculté des Cèdres les ont longtemps dissuadés de faire bénéficier de leur mécénat les institutions publiques (musées, bibliothèques, etc.) de l'État radical.

La dernière partie du livre est intitulée « De la fracture religieuse à la fusion des contraires ». Bastian ne manque évidemment pas de signaler combien libristes et nationaux en sont souvent venus à collaborer, surtout depuis la mise en place d'institutions synodales du côté national en 1863 : lancement de la *Revue de théologie et de philosophie*, coédition des œuvres de Vinet, collaboration au sein de la Société vaudoise de théologie, échanges temporaires de professeurs, voire partage de certains enseignants entre les deux Facultés

(Guisan, Burnier, Widmer – qui était Vaudois et non Genevois p. 325), mais sur le plan des principes ecclésiologiques, c'était bel et bien une situation de contradiction. Pour les étapes qui ont conduit à la fusion de 1966, Bastian s'en remet en particulier à l'éclairant mémoire de licence présenté en 1990 en Faculté des lettres par Anne Rochat-Morel. Mais c'est de l'histoire proche – tellement proche que j'hésite à m'y aventurer. Il met en tout cas très bien en évidence les efforts considérables que les responsables libristes ont consentis, voire les mesures de dernière heure qu'ils ont prises pour s'assurer que leur héritage ne serait pas simplement phagocyté par la partie nationale de la réconciliation.

Bernard Reymond

Marc FORESTIER, *Construire avec les ressources naturelles du massif du Jura*, Lausanne: Favre, 2015, 225 p.

Construire avec les ressources naturelles du massif du Jura a été écrit et réalisé par Marc Forestier, architecte. L'auteur, ancien directeur des parcs naturels régionaux français du Haut-Jura et de Chartreuse, est un spécialiste reconnu des métiers du patrimoine; cet ouvrage a pour thème: les murs de pierre sèche, les maçonneries et enduits à la chaux, les matériaux de couverture et de revêtement de façade en bois fendu. L'auteur a réuni, durant plus de trente années de recherches, une importante documentation qui trouve un couronnement avec cette publication couvrant le massif du Jura romand et franc-comtois.

Le Parc naturel régional du Haut-Jura, le Musée de plein air des maisons comtoises de Nancray et l'Association romande des métiers du patrimoine bâti, ont initié une coopération, dans le cadre du programme européen INTERREG France Suisse; il y a en effet urgence à transmettre ces savoir-faire ancestraux. Paradoxalement, leurs détenteurs se raréfient, au moment où s'opère la prise de conscience de l'intérêt de ces techniques pour répondre à des besoins contemporains. Si l'École nationale des ponts et chaussées réintroduit en France le dimensionnement des murs en pierre sèche dans la formation des ingénieurs, c'est que les vertus drainantes de ces ouvrages leur permettent de mieux résister aux pressions générées par les pluies diluviennes. Si la chaux s'impose comme liant de nouveaux isolants, c'est qu'elle est perméable aux migrations de vapeur d'eau et respecte la santé de vieux murs de maçonnerie, comme celle des habitants. Si le tav(a)illon retrouve la faveur de propriétaires pour protéger leur façade exposée à la pluie ou le toit de leur maison, tout en permettant l'incorporation d'une isolation par l'extérieur, c'est que l'écobilan de ce matériau est sans équivalent.

La coopération mise en place a permis d'élaborer, avec les artisans français et suisses, des formations professionnelles destinées à la transmission de ces métiers. Les chantiers-écoles s'ouvrent aux habitants. En complément d'une exposition itinérante accompagnée de films, les responsables du projet ont souhaité l'édition d'un bel ouvrage, qui exprime, à l'intention d'un large public, la richesse de ces savoir-faire et valorise le travail des artisans.

Ce livre entraîne le lecteur dans l'histoire des échanges, de part et d'autre du massif du Jura, depuis le Néolithique, jusqu'aux migrations saisonnières de chaufourniers ou de muretiers. L'auteur rappelle le souci d'économie de la ressource, qui impose la construction de murs en pierre sèche pour ménager la forêt, ruinée par les clôtures en bois. Il présente la diversité d'expressions architecturales, sur la base de techniques communes, à travers la présentation de quinze réalisations, réparties sur l'ensemble du massif.

Au-delà de leur efficacité technique, ces solutions d'exploitation de ressources recyclables s'avèrent souvent économiques en coût global et s'adaptent parfaitement à l'architecture moderne. Elles offrent le grand avantage de procurer de l'emploi local. De surcroît, elles font la singularité de nos paysages et leur attractivité touristique. Les milliers de kilomètres de murs secs associés aux pâturages boisés, ne sont-ils pas la signature graphique des montagnes du Jura? Comportant 486 illustrations, cet ouvrage a reçu en 2015 le Prix Lucien Febvre de l'Association du livre et des auteurs comtois.

Daniel Glauser

Nicolas GEX (dir.), *Les Vaudois et leurs armées. Regards sur l'histoire militaire d'un canton*, Pully: Centre d'histoire et de prospective militaires, 2016, 248 p.

Le titre du dernier ouvrage du Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM) publié sous la direction de Nicolas Gex nous paraît trop modeste, voire réducteur, même si le mot « armée », employé au pluriel, laisse entrevoir de plus vastes horizons. En effet, le livre n'est pas une simple « vaudoiserie ». Les thématiques abordées, diverses et couvrant trois siècles, dépassent largement le cadre cantonal et s'intéressent à l'histoire militaire suisse et même mondiale pour certaines contributions.

En dépit de cette diversité, des fils conducteurs apparaissent. Le premier est celui du service étranger dont l'importance pour l'histoire de la Confédération suisse entre la fin du Moyen Âge et le milieu du XIX^e siècle est fondamentale, que ce soit au point de vue militaire, économique ou social. Les trois premières contributions, traitant toutes de l'Ancien Régime, sont en relation directe avec cette thématique. Édouard Hediger, dans un article intitulé « Pour ou contre le service étranger? », nous présente l'avis de Loys de Bochat, juriste vaudois du XVIII^e siècle. Au moment où celui-ci écrit, l'« âge d'or [du service étranger] est bel et bien révolu ». Il est alors très contesté, notamment du fait de la diminution de sa rentabilité économique. D'autres critiques, d'ordre moral, ont cependant été développées, et ce dès le XVI^e siècle. Ainsi, les théologiens protestants, et parmi eux surtout Zwingli, y sont opposés. Le texte de Loys de Bochat de 1738 est une réponse à la publication d'un anonyme dont le but est de protéger l'homme du péché. Proche des autorités bernoises – le canton de Berne est un des grands pourvoyeurs de soldats au service étranger –, Loys de Bochat se montre un défenseur de ce dernier. Il inscrit son argumentation dans le cadre du droit naturel, dont la source est Dieu, en faisant de nombreux emprunts aux deux célèbres juristes Grotius et Pufendorf.

Toujours dans la thématique du service étranger, Jean-Jacques Langendorf nous propose un article sur la « triade lémanique », à savoir Pesme de Saint-Saphorin, Henry Bouquet et Charles-Emmanuel Warnery. Tous trois font une brillante carrière militaire à l'étranger. Le premier devient « amiral d'eau douce » et commande dès 1697 la flotte impériale du Danube qui combat contre les Turcs. Après avoir rencontré Eugène de Savoie, il entame une carrière de diplomate au service des Habsbourg et est nommé représentant auprès des Cantons. Protestant d'origine genevoise, marqué par la politique ultra-catholique et absolutiste de Louis XIV, il déteste la France et les Bourbons auxquels il voudra toujours nuire. De son côté, Henry Bouquet est au service de la Hollande, puis de la Sardaigne et, enfin, de l'Angleterre. Il commande, dès 1754, le *Royal American* et participe à la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord. Après les hostilités, il remporte la bataille de Bushy Run en Pennsylvanie lors de la guerre contre les Indiens. Le jugeant grand tacticien, le célèbre penseur militaire J. F. C. Fuller lui consacre une large partie de son livre *British Light Infantry in the Eighteenth Century* publié en 1925. Enfin, Charles-Emmanuel Warnery sert également plusieurs États, la Sardaigne, l'Autriche, la Russie et, surtout, la Prusse. Il participe notamment aux guerres de Silésie et à celle de Sept Ans comme officiers dans les hussards.

Le deuxième fil conducteur est celui de la pensée militaire. Dans ce thème, nous retrouvons les contributions déjà évoquées d'Édouard Hediger et de Jean-Jacques Langendorf. En ce qui concerne cette dernière, soulignons que Warnery est l'auteur d'une œuvre, à la fois remarquable et considérable, sur la guerre au milieu du XVIII^e siècle. Si ses travaux sont controversés, il est cependant un des premiers à s'intéresser aux questions morales et à ce que Clausewitz appellera, quelques décennies plus tard, les « frictions » de la guerre.

Dans la thématique de la pensée militaire, la contribution la plus importante, avec ses 38 pages, est celle que Jean-Philippe Chenaux consacre au colonel Feyler – « Le colonel Feyler ou la passion du journalisme ». Écrivain militaire renommé à l'étranger, décoré et récompensé à plusieurs reprises, notamment par l'Académie française, Feyler a été rédacteur en chef de la *Revue militaire suisse (RMS)* entre 1896 et 1931, longue période de quarante-cinq ans entrecoupée par l'« interrègne » d'Arthur Fonjallaz entre 1919 et 1921. Chenaux développe quelques éclairages sur la pensée de Feyler et sa carrière de journaliste civil et militaire. La richesse et la variété de ces coups de projecteur ne peuvent que nous faire regretter l'absence d'une réelle

biographie de ce personnage passionnant qui a d'abord travaillé comme avocat, s'est battu aux côtés de sa sœur Marie en faveur du suffrage féminin, était également musicien apprécié et sportif accompli. Cette contribution est, dans un certain sens, prolongée par celle de Pierre Streit sur Roger Masson, chef du Service de renseignement suisse durant la Seconde Guerre mondiale et successeur de Feyler à la tête de la RMS.

Un troisième fil conducteur est celui des institutions. La contribution de Gilbert Marion étudie les liens entre les abbayes vaudoises et l'État au fil du temps. Dans « Armée de masse et démocratie », Olivier Meuwly traite de l'organisation militaire vaudoise à partir de la création du canton en 1803. Il souligne l'importance accordée dans ce cadre à la « mystique du nombre ». Durant tout le XIX^e siècle, les effectifs des troupes vaudoises sont importants, souvent supérieurs à ce qui était institutionnellement prévu. Cette propension des Vaudois à faire un effort particulier en faveur de la défense du pays s'exprime notamment par une surreprésentation, par rapport à la taille de la population, des officiers EMG et des officiers au sein de l'armée suisse. Retenons encore l'article en allemand de Bruno Wägli sur les Vaudois à la tête du Département militaire suisse. Sur les 15 conseillers fédéraux vaudois, 9 – y compris Guy Parmelin – ont dirigé celui-ci. Aucun autre Romand n'a eu cet honneur, les 21 autres chefs du Département ont tous été des Alémaniques!

Dimitry Queloz

Paul DELBOUILLE, *Benjamin Constant (1767-1830). Les égarements du cœur et les chemins de la pensée*, Genève: Slatkine, 2015, 743 p.

Depuis plus de vingt ans, la vie de Benjamin Constant n'a avait plus suscité d'écrit à vocation biographique. Autant dire que le *Benjamin Constant* de Paul Delbouille, professeur honoraire de littérature française à l'Université de Liège et président du comité d'édition des *Œuvres complètes* de l'illustre Lausannois né en 1767 était attendu!

Publié sous l'égide des Éditions Slatkine dans une série pilotée par l'Institut Benjamin Constant de l'Université de Lausanne, le livre plonge le lecteur dans la vie mouvementée du célèbre libéral, privilégiant, du moins dans sa première moitié, la vie privée de Benjamin, homme à femmes et grand joueur, mais un homme d'esprit qui laissera Germaine de Staël dévastée lorsqu'il préférera convoler avec la plus calme Charlotte von Hardenberg. C'est ainsi en suivant pas à pas la vie de Constant, à travers ses carnets intimes et sa correspondance, que nous observons les péripéties d'une existence où les plaisirs de la vie le disputent aux joies de l'intelligence et de l'écriture. Benjamin nous apparaît ainsi dans son humanité, dans ses contradictions, et Dieu sait qu'elles furent nombreuses, mais aussi dans son travail d'écrivain, moteur et exutoire d'une vie pleine de soucis, féminins ou d'argent, qui le harcelèrent si souvent. Son œuvre romanesque s'inspire-t-elle de sa vie personnelle? Paul Delbouille reprend le dossier, de même qu'il réexamine depuis son promontoire des *Œuvres complètes* les controverses attisées par un Benjamin parfois si baroque. Magnifique mise au point précieuse pour tous ceux qui entendent s'atteler à une œuvre protéiforme, mais fondamentale pour sur la compréhension du libéralisme.

Le parti pris de l'auteur peut néanmoins surprendre. Dans le voyage presque « au jour le jour » qu'il propose au lecteur, mais soucieux de s'en tenir aux faits avérés d'une existence encore recouverte de certaines zones d'ombre, l'auteur manque cependant d'offrir une vue d'ensemble de la vie de son héros. Il oppose une fresque impressionnante, mais aussi impressionniste se diffractant en une foule d'éléments biographiques qu'il n'est pas toujours aisé de relier et de saisir dans leur dynamique. Cette juxtaposition d'informations, si elle témoigne de l'ample connaissance que possède l'auteur du personnage et de son œuvre, dévoile en creux seulement l'entrecroisement permanent des différentes strates, sentimentale, littéraire, philosophique ou politique, formant la trame de cette trajectoire biographique extraordinaire. Car, chez Constant, ces différents niveaux s'entremêlent. Le livre de Paul Delbouille n'est pas une biographie intellectuelle, mais une confrontation plus serrée des multiples vies de l'objet de son étude aurait mieux fait ressortir le génie politique d'un

homme, certes fait de chair et de sentiments, mais qui fut aussi un homme d'action à la parole envoûtante, comme le montrent les nombreuses affaires dans lesquelles il fut impliqué et que l'auteur explore attentivement.

La méthode choisie possède cependant d'indiscutables avantages. Elle autorise ainsi une visite détaillée d'une vie qui ne résume pas à un aller-retour obsessionnel entre l'écriture et cette passion lumineuse et mortifère pour la volcanique Germaine. Le lecteur accompagne Benjamin à la rencontre de ses affaires familiales, souvent complexes, ou de son fort étendu réseau épistolaire. Constant n'est-il pas devenu un expert en matières juridiques par la défense des intérêts de son père, empêtré dans d'inextricables conflits financiers, qu'il a conduite lui-même, comme le suggère avec pertinence l'auteur? Constant aurait-il pu s'imposer comme un analyste de l'État sans cette expérience concrète? Mais si le récit de Paul Delbouille avait gagné en « épaisseur » par une mise en perspective plus large du cours syncopé d'une vie hors du commun, il suggère aussi une foule de pistes de réflexion qu'un suivi moins scrupuleux de l'aventure constantienne aurait peut-être occulté.

Grâce à sa correspondance avec sa cousine Rosalie de Constant, il est ainsi possible de revenir à nouveaux frais sur les relations qu'a entretenues Benjamin avec son pays et son canton d'origine. Les historiens ont longtemps disserté sur l'impact réel de la pensée constantienne sur la Suisse. On sait que La Harpe n'éprouva longtemps guère d'amitié pour son compatriote et Germaine de Staël. Mais on ne peut rester figé sur cette image négative. D'ailleurs l'ancien précepteur du tsar intercédéra en faveur du Lausannois de naissance auprès de son maître à propos d'une décoration qui lui avait été promise. Mais Constant cherchera aussi à obtenir une place et comptera sur La Harpe pour l'y aider. On ne sait dans quelle mesure le secrétaire du tsar se démènera pour lui, mais l'affaire ne se conclura pas. Nous avons essayé d'apporter notre contribution à ce débat sur l'influence de Constant sur la Suisse en montrant qu'à travers Frédéric-César de La Harpe, le libéralisme constantien a trouvé un porte-voix enthousiaste et affûté sur les bords du Léman. Par les commentaires dont La Harpe parsème son exemplaire des *Principes de politique*, mais aussi par ses lettres au tsar où il salue le combat de Constant pour la liberté de la presse, on identifie de fascinantes filiations intellectuelles qui éclairent les sources du libéralisme suisse.

Mais, au détour de l'enquête menée par Paul Delbouille, on constate également que Benjamin n'a jamais perdu de vue ni son canton ni son pays d'origine. S'il reconnaît que la révolution vaudoise ne lui paraissait pas indispensable, il s'insurge, saisi « d'un vif sentiment de surprise et de mécontentement », comme il l'écrit à Rosalie, quand il apprend les prétentions bernoises au lendemain de la chute de Napoléon. En revanche, il ne ménage pas ses critiques envers la Suisse, qui a « rampé » devant les puissants affidés de Napoléon qu'elle s'évertue, dès 1816, à chasser comme des malpropres, alors que le vent de l'histoire a tourné. Rosalie tentera de ramener son cousin à de meilleures impressions. Le livre de Paul Delbouille recevra une place de choix dans les bibliothèques des lecteurs de Benjamin Constant et ce n'est que justice: on peut savoir gré à l'auteur de nous avoir livré une foule d'éclairages nouveaux sur la vie de l'éminent Vaudois!

Olivier Meuwly

Delphine DEBONS, Yves FOURNIER, *À chacun son histoire. 200 ans d'histoire du Valais, Sion: État du Valais, Dpt de la formation et de la sécurité, Service de l'enseignement, 2015, 58 p.*

L'histoire cantonale se porte bien, la plupart des cantons romands ont récemment dépoussiéré leur histoire. Le Valais innove en décidant d'introduire l'histoire cantonale dans l'enseignement officiel et pour faciliter la tâche des enseignants, le chef du Département de la formation a confié à Delphine Debons, historienne indépendante travaillant sur mandat, docteur ès lettres de l'Université de Genève, la rédaction d'un manuel d'histoire du Valais couvrant, commémoration oblige, les deux siècles de 1815 à nos jours, destiné aux élèves du secondaire I et II. Une contrainte: s'en tenir à une cinquantaine de pages et créer le langage adapté aux écoliers.

La vulgarisation est tout un art, lequel nécessite de vastes connaissances à rendre accessibles et, surtout, des capacités didactiques et pédagogiques pour faire passer les messages. Avec une belle maîtrise des nouvelles techniques graphiques (textes aérés, encadrés, pastilles de couleur et citations judicieuses mises en exergue), Delphine Debons propose une approche chronologique, divisée en sept tranches, suivie d'une partie thématique survolant l'agriculture, le tourisme, les mouvements migratoires, la question ouvrière, la santé, l'éducation, la religion, le paysage politique et les médias.

La qualité et la richesse de l'iconographie agrémentée de légendes complétant des textes courts truffés d'anecdotes significatives facilitent la lecture et permettent de mieux comprendre l'histoire valaisanne encombrée de trop nombreux clichés. Delphine Debons souligne les divisions ancestrales qui ont déchiré le Haut et le Bas du Valais (lesquelles restent prégnantes et vives), la vigueur passée des débats religieux atténués par une laïcité mieux acceptée, les ancrages politiques de plus en plus diversifiés et la lente marche vers la modernité.

Le professeur Francis Python souligne, dans sa préface, la qualité du souci didactique dans l'agencement et la présentation de la documentation il met en exergue la dimension civique de ce travail pédagogique.

Relevons encore une réelle neutralité et une belle liberté d'expression dans ces pages denses qui offrent une belle perspective sur l'histoire du Valais depuis son entrée, sans enthousiasme, dans la Confédération helvétique. Grâce aux technologies sophistiquées que les adolescents maîtrisent sans difficulté, des codes QR et des liens permettent d'accéder par téléphone portable à des photographies, des films, des témoignages sonores et autres documents d'archives pour ceux qui veulent approfondir tel ou tel point. On trouvera par ailleurs gratuitement sur le site [www.achacunsonhistoire.ch], le PDF de l'ouvrage en français et en allemand.

Delphine Debons inscrit l'histoire du Valais dans celle de la Suisse et au-delà selon les sujets abordés comme les mouvements migratoires, ce qui lui permet de démonter certains clichés comme celui d'un canton refermé sur lui-même, notion peu pertinente dans la longue durée.

Depuis quelques années l'histoire a été récupérée et instrumentalisée par diverses tendances politiques (voir « Histoire suisse. Halte à la récupération », in *L'Hebdo* du 9 avril 2015); la meilleure manière d'y remédier consiste à enseigner l'histoire nationale et cantonale dans les écoles. Le Valais montre l'exemple, il est temps que les écoles romandes puissent disposer de solides manuels d'histoire cantonale et surtout d'histoire suisse que les didacticiens romands ont été incapables de produire après des décennies de tâtonnements et d'interrogations aussi stériles que coûteux comme si l'école avait peur de l'histoire suisse comme le suggère Yelmarc Roulet dans le quotidien *Le Temps* du 7 septembre 2015. Avant de critiquer l'histoire d'un canton ou d'un pays, encore faudrait-il la connaître.

Delphine Debons a relevé le défi et, dorénavant, les enseignants valaisans disposeront d'un bel instrument, de travail dont ils pourront user avec toute liberté.

François Jequier

Pierre MAYORAZ, Jean-Henry PAPILLOUD, 1815-2015: 200 ans d'histoire. Bicentenaire du Canton du Valais, Sion: Le Nouvelliste, 2015, 239 p.

Durant une dizaine de mois, le quotidien valaisan *Le Nouvelliste* a consacré une pleine page à des faits saillants de l'histoire valaisanne depuis l'entrée du canton dans la Confédération, le 7 août 1815, en insistant aussi sur certains aspects de la vie quotidienne des Valaisans.

Ce magnifique recueil, paru en français et en allemand, regroupant ces centaines de chroniques, apporte un éclairage original et contrasté sur l'évolution du Valais depuis deux cents ans. Cinq parties, chacune précédée d'une introduction relevant les points forts de la période couverte, structurent chronologiquement l'ouvrage:

- 1815-1847 Un État pour quoi faire?
- 1848-1913 Le Valais entre dans la modernité

- 1914-1945 Les incertitudes de l'entre-deux-guerres
- 1946-1987 Le Valais en mutation
- 1988-2015 L'avenir en questions.

Chaque page grand format (36 × 28 cm) comporte un bandeau chronologique annuel en haut avec les événements et les principaux personnages illustrés avec légendes à l'appui, un article de fond et un ou deux encadrés précisant certains points, le tout agrémenté d'une superbe iconographie. Ces astuces didactiques et graphiques facilitent la lecture. Le seul regret touche l'absence de table des matières détaillée et d'index, seule manière de retrouver un thème ou une personne marquante. Tous les aspects sont abordés avec un bel équilibre la politique et l'action des hommes, les questions économiques et sociales avec les temps forts et les ruptures, l'armée, l'église, l'école, l'agriculture, la viticulture, l'industrie, l'économie cantonale, les transports, le tourisme, l'alpinisme, les sports d'hiver, la construction des barrages, les mouvements migratoires et les tensions sociales qu'ils génèrent, la presse locale marquée par une étonnante diversité (une quarantaine de titres en 1890), la santé, les arts, la littérature, les deux questions brûlantes d'un avenir incertain.

La plupart de ces thèmes ont été développés dans les « Rencontres du Bicentenaire » qui ont rythmé l'année 2015 avec des moments de réflexions et de débats sur le passé, le présent et le futur autour des faits saillants qui ont façonné l'histoire du canton et qui restent essentiels à son développement avec comme point d'orgue un colloque de trois jours sur « L'enfant en Valais 1815-2015 » à la Fondation Kurt Bösch à Bramois les 18-20 novembre 2015. Le succès et l'affluence furent au rendez-vous. Les Actes seront publiés en automne 2016.

Enfin, après les 1500 ans de l'abbaye de Saint-Maurice, les deux cents ans de l'entrée du Valais dans la Confédération, la Société d'histoire du Valais romand (SHVR) fête son centenaire. Créée le 10 octobre 1915 à Monthey par un groupe de radicaux valaisans, dont la plupart vivaient hors du canton, la SHVR s'est construite en s'opposant à la vision ecclésiastique de l'Académie de Saint-Maurice. La liste de ses publications atteste de son succès et, en 2015, la centenaire se porte à merveille et ses assemblées d'été comme d'automne attirent beaucoup de monde et sont de haut niveau par la qualité de ses intervenants choisis avec soin en fonction des thématiques abordées.

Les Valaisans, comme les Vaudois en 2003, ont compris la nécessité de laisser des traces de leur bicentenaire respectif selon le sain principe « commémorer c'est bien, publier c'est mieux ».

La moisson est abondante, les Valaisans à l'identité bien ancrée dans leur terroir, ont saisi l'importance de tenir à jour leur histoire, laquelle s'inscrit dans le renouveau de l'histoire locale, régionale et cantonale, dont les fondements nourrissent la mémoire collective.

François Jequier

François GUIBAN, *Cours de droit civil du Canton de Vaud, 1875, t. I, texte annoté et référencé par Denis Piotet, préface de Denis Tappy, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2015 (BHV 141), 535 p.*

La *Bibliothèque historique vaudoise* nous livre par son cent quarante et unième volume un ouvrage bien particulier. Si cette collection sert habituellement à la publication de travaux de recherche, souvent thèses ou mémoires, elle s'ouvre cette fois à l'édition d'une source historique restée jusqu'ici manuscrite, le Cours de droit civil du Canton de Vaud du professeur François Guiban, tel que donné à l'Académie de Lausanne vers 1875. La publication, réalisée par les professeurs Denis Piotet et Denis Tappy, se base principalement sur une série de cahiers déposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire et provenant apparemment de Guiban lui-même. Les éditeurs donnent de plus en note de bas de page les indications qui permettront de retrouver les lois, commentaires ou arrêts sur lesquels ce dernier appuie sa pensée. En prime, ils ajoutent au texte du

Cours la reproduction de divers textes relatifs aux travaux législatifs menés à l'époque par le gouvernement et le Parlement vaudois, ainsi que des précisions sur l'origine du texte légal. Le volume présenté ici n'est que le premier tome d'une série de trois. Les deux tomes restants devraient paraître prochainement.

Le Cours de droit civil de Guisan prend appui sur les dispositions du Code civil du canton de Vaud du 11 juin 1819, progressivement complété par d'autres lois cantonales tout au long du XIX^e siècle. Quant au moment auquel ce cours est donné, soit, grosso modo, l'année 1875, il s'inscrit dans une période charnière. Depuis l'accession à l'indépendance en 1803, le canton jouit du droit de légiférer lui-même dans tous les domaines. Les limites qui résultent de l'Acte de Médiation de 1803 et du Pacte fédéral de 1815 sont à peu près nulles. La Constitution fédérale de 1848 n'est guère plus contraignante. Il faut attendre la Constitution fédérale de 1874 pour que débute un processus d'uniformisation lent, mais implacable du droit au niveau suisse. Toutefois, en 1875, aucune loi fédérale n'empiète encore sur le droit civil cantonal. La loi fédérale du 24 décembre 1874 sur l'état civil, les registres qui s'y rapportent et le mariage ne s'appliquera qu'à compter du 1^{er} janvier 1876. Le Cours de Guisan nous offre dès lors une vue sur le droit vaudois au summum de son extension.

La matière publiée dans ce premier tome comprend le Titre préliminaire du Code (non-rétroactivité des lois, conflits de lois avec le droit étranger, règles d'interprétation, protection de l'ordre public et des bonnes mœurs), ainsi que les chapitres relatifs au droit des personnes, avec la jouissance des droits civils (règles sur la nationalité et la mort civile), l'état civil (forme et tenue des registres, contestations), le domicile, l'absence (la « disparition » d'une personne), le mariage (sans le régime matrimonial), le divorce (et certains de ses effets), la paternité et la filiation, la puissance paternelle, la minorité, la tutelle des mineurs et l'émancipation, la majorité, l'interdiction (tutelle des adultes) et le conseil judiciaire des femmes (tutelle des femmes), de même que les droits réels, avec les règles de classification des différents types de biens, la propriété, l'usufruit, les droits d'usage et d'habitation, et finalement les servitudes. On relèvera que le droit vaudois de l'époque ne prévoyait pas l'adoption.

Le Cours de Guisan est conçu comme un commentaire article par article du Code. Cette méthode a l'avantage de bien mettre en évidence le texte légal. Chaque passage du Cours commence donc par la citation de l'article étudié, ce qui s'avère d'autant plus utile que le Code civil de 1819 (comme plusieurs autres codes vaudois du XIX^e siècle) ne fut pas publié au Recueil officiel des lois et que les éditions anciennes se font rares. L'ampleur du commentaire n'est pas à comparer avec ce que l'on trouvera de nos jours dans un ouvrage de ce type. La science juridique, comme la science tout court, a progressé depuis un siècle et demi, et c'est rassurant. Les explications de Guisan sont cependant d'une grande clarté et l'ouvrage se parcourt facilement en lecture cursive. Le texte légal lui-même, largement repris du Code Napoléon (Code civil français de 1804), s'avère bien plus concis et efficace que celui de nos lois actuelles, mais il est vrai qu'il ne résulte pas d'une traduction de l'allemand... Cela étant, le degré de précision et de systématique de ses dispositions n'atteint pas celui du droit moderne.

La lecture du Cours de droit civil de Guisan nous rappelle également les difficultés, aujourd'hui incongrues, auxquelles les juristes devaient faire face autrefois en raison du manque de connaissances techniques et de l'absence de moyens de communication. Établir un lien de filiation avec le père, voire avec la mère, relevait de la pure conjecture, et la simple condition des personnes était difficile à prouver en dehors d'un espace géographique restreint. L'action en paternité fut ainsi supprimée en 1855 comme donnant lieu à trop d'incertitudes. Dans le même temps interviennent certaines évolutions essentielles. La tutelle permanente des femmes est supprimée en 1873, par exemple. Le divorce par consentement mutuel existe quant à lui d'emblée, selon la tradition réformée.

Les annexes à l'édition telles que bibliographie ou table des matières ne seront publiées qu'avec le troisième tome. S'il faut faire une critique à l'ouvrage, elle s'adressera à la mise en page. Italique, pas italique, grande police, petite police, très petite police, texte d'origine, ajout, commentaire, le lecteur s'y perd un peu, sans compter un entremêlement malheureux de pages vers la fin. Peut-être serait-il possible d'améliorer la lisibilité des tomes à venir.

Dans son introduction, le professeur Piotet exprime le souhait que, par la publication du cours de Guisan, deux objectifs soient atteints: rendre disponible cette source considérable du droit vaudois et offrir une clef d'entrée enrichie dans l'ancien droit civil cantonal, grâce à laquelle des recherches plus pointues pourront s'ouvrir. Pour avoir dû nous-mêmes, il n'y a pas si longtemps, faire l'exercice de la lecture de ces documents (encore que la calligraphie des cahiers de Guisan, si elle est de lui, soit très belle), nous pouvons sans peine témoigner de la grande utilité de l'œuvre en cours. Puissent maintenant de nombreux chercheurs, ici, et (qui sait?) ailleurs, tirer profit de ce travail.

Cédric Ballenegger

Malika TRACHSEL, *L'histoire touristique des Rasses 1840-1930. Étude du développement du tourisme dans une station de l'Arc jurassien, Sainte-Croix: Mon Village (Cercle d'histoire de la Région de Sainte-Croix)*, 2015, 189 p.

Des sept régions touristiques suisses aux XVIII^e-XX^e siècles, celle de l'Arc jurassien est sans doute la moins connue. En effet, elle surgit à la fin du XIX^e siècle après les autres dont elle devra se démarquer pour souligner ses originalités: Arc lémanique, Oberland bernois, Suisse centrale, Tessin, Valais et les Grisons. La monographie régionale consacrée aux Rasses, hameau situé sur un plateau de la commune de Bullet, à 1183 mètres d'altitude, mais en fait accolé dans les politiques promotionnelles à Sainte-Croix et Yverdon-les-Bains, démontre comment un nouvel espace touristique a pu s'affirmer à la fin du XIX^e siècle et trouver sa propre identité. Plusieurs facteurs ont joué en faveur des Rasses. D'un lieu de villégiature estivale pour des familles bourgeoises neuchâteloises, dès les années 1840, qui y trouvaient air pur, calme et isolement – le «Sommerfrische» germanique –, l'endroit va vivre de profonds et durables changements avec les inaugurations le 2 août 1883, de la nouvelle route de Sainte-Croix à Bullet, et le 17 novembre 1893, de la ligne du chemin de fer à voie étroite Yverdon-Sainte-Croix, qui met la localité jurassienne, dans le sens montant, à 1 h 40 de la plaine. Chance extraordinaire, les frais de construction de la liaison ferroviaire furent intégralement assumés par William Barbey (1842-1914), de Valeyres-sous-Rances, député philanthrope, une des plus grosses fortunes de Suisse. Autre protagoniste de l'essor des Rasses: Édouard Baierlé (1852-1937), fit construire le Grand Hôtel des Rasses, qui ouvre ses portes le 15 juin 1898, et le transforma entre 1913 et 1914 pour doubler sa capacité d'accueil.

À l'instar des autres stations de l'Arc jurassien, les sports d'hiver introduits dès 1903 vont permettre l'agrandissement du parc hôtelier, passant d'une seule pension d'étrangers en 1893 à dix à la veille de la Première Guerre mondiale. Les années 1914 à 1930 mettront à l'épreuve la station des Rasses qui saura conserver sa clientèle étrangère et trouver dans son argumentaire publicitaire les attraits d'une région de moyenne montagne (elle favorise la pratique du ski de fond), avec ses spécificités, en particulier par rapport aux stations de l'arc alpin: elle est à échelle humaine, elle combine différentes activités de plein air, de cure médicale et climatique, elle offre un panorama enchanteur, les initiatives des hôteliers sont nombreuses et plaisantes. Tout compte fait, elle résistera mieux que les autres lieux de l'Arc jurassien, grâce à son offre diversifiée et à ses infrastructures de qualité. Ce n'est pas par hasard qu'elle est nommée «Perle du Jura Vaudois», elle a su rester une station à succès, malgré les épreuves du temps.

Se fondant sur la longue période – les années antérieures au tourisme permettent une mise en perspective de l'étude convaincante et recommandable –, l'auteure livre une monographie intelligente, richement documentée et illustrée. Cela tient à la fois à l'ampleur des sources exhumées, aux informations puisées dans les témoignages, les guides et les journaux locaux, et à une rédaction épurée et précise. Le plan de l'ouvrage suit la linéarité du développement des Rasses, non sans faire des incursions dans les problématiques générales de l'histoire touristique, du modèle économique de l'Arc jurassien et dans l'étude chiffrée de la clientèle, lorsqu'elle est possible. La publication comble un déficit important de connaissances sur le tourisme dans

l'Arc jurassien qu'elle contribue à sortir de l'isolement et s'ajoute aux travaux déjà entrepris sur le thème du tourisme en 2006 par la *Revue historique vaudoise*, en 2013 par Simon Leresche (*RHV*, 123, 2015, pp. 270-272) et en 2014 par Marc Gigase, Cédric Humair, Julie Lapointe Guigoz, Stefano Sulmoni et Laurent Tissot (*RHV*, 123, 2015, pp. 264-267), ainsi que dans le présent numéro. À l'exemple de ces devanciers, Malika Trachsel s'impose désormais à tout auteur de recherches sur le tourisme.

Gilbert Coutaz

Alexandre FONTAINE, *Aux heures suisses de l'école républicaine. Un siècle de transferts culturels et de déclinaisons pédagogiques dans l'espace franco-romand*, Paris : Demopolis, 2015, 314 p.

Oser le pari de rendre visibles les transferts culturels liés à la pédagogie entre la Romandie et la France du Second Empire et de la Troisième République était un pari ambitieux. L'historien Alexandre Fontaine l'a relevé et retrace avec minutie les entrelacs qui ont marqué de leurs empreintes les espaces pédagogiques romands et français à l'aube du XX^e siècle.

Son ouvrage récompensé par le Prix Louis Cros prolonge sa thèse défendue à Fribourg en 2013 et codirigée par Michel Espagne et Volker Reinhardt. Dès l'introduction, l'auteur considère la pédagogie comme un transfert culturel et propose de repenser la standardisation et l'acculturation des savoirs scolaires tout en décroissant les espaces pédagogiques et en rendant visibles les connexions entre divers acteurs. Il met donc en évidence certains processus tels que la resémantisation, la réinterprétation ou la circulation des savoirs scolaires et pédagogiques, les collaborations liées à la rédaction de revues et à la conception d'ouvrages scolaires. Cette mise en visibilité a demandé d'une part une contextualisation détaillée et d'autre part l'adoption d'une démarche prosopographique pour animer les acteurs, éclairer la trame de leurs interactions et des réseaux franco-suisses. Fontaine a ainsi entrepris une recherche archivistique fouillée et rigoureuse autant dans les fonds publics que dans les fonds privés. La richesse des sources permet au lecteur soit d'adopter diverses focales pour percevoir les transferts culturels avérés soit de porter un regard plus systémique. Ainsi, il peut se centrer sur certains acteurs et leurs relations qu'elles soient privées ou professionnelles ou prendre du recul et observer leur « biotope » en scrutant les influences réciproques qui participent aux processus sous-jacents à tout transfert culturel.

L'élève du Père Girard de Fribourg, l'historien, littérateur et pédagogue romand Alexandre Daguet (1816-1894) connu notamment pour la publication de son *Histoire de la Confédération suisse* (1861 – 7 rééditions) et ses très nombreuses contributions dans la revue *l'Éducateur* sert de fil conducteur lors de la découverte des trois parties de l'ouvrage. Les multiples facettes de ce Fribourgeois d'origine et Neuchâtelois d'adoption ainsi que les nombreux contacts qu'il entretient en Suisse et en Europe tel qu'ils sont retracés dans l'ouvrage concrétisent les potentielles tensions et connivences animant la multitude de personnages en présence.

Le but de la première partie est de relier les espaces pédagogiques. Elle s'ouvre sur la tentative avortée de Marc-Antoine Jullien (1775-1848) de transférer « des méthodes et des procédés jugés comme les meilleurs en Suisse vers la France » (p. 31). Celle-ci sert d'appui pour démontrer que tout transfert éducationnel comporte deux invariants : « le poids de la culture locale/régionale/nationale sur l'objet emprunté et surtout l'inévitable retraduction qui accompagne l'objet lors de son passage d'un contexte culturel à l'autre » (p. 31). Après avoir rappelé l'importance des réseaux philanthropiques au XVIII^e siècle, l'auteur retrace la propagation de l'enseignement mutuel entre Madras, l'Angleterre, la France et la Suisse où le Père Girard en proposa une version efficiente attirant ainsi bon nombre de visiteurs étrangers à Fribourg. L'auteur conclut en mettant en exergue les « racines germaniques de l'éclectisme pédagogique francophone » (p. 44) démontrant ainsi qu'il serait réducteur de considérer l'espace franco-romand comme imperméable ; pour autant Fontaine postule que « la Romandie a joué pour la France le rôle de « sas de décontamination » des idées allemandes dans le

sens qu'il s'avérait plus aisé de puiser des savoirs pédagogiques en Suisse que chez l'ennemi allemand» (pp. 149-150). Puis Daguet entre en scène et présente au travers de sa riche correspondance et ses rencontres, les républicains français exilés en Suisse après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Circulations des idées, débats pédagogiques, controverses éducatives animent ces passeurs-médiateurs que sont entre autres Barni (1818-1878), Quinet (1803-1875), Buisson (1841-1932), etc.

La deuxième partie se centre sur les savoirs scolaires, leur propagation, leur métissage et leur internationalisation. Elle met en évidence l'effervescence pédagogique et les synergies qui agitent alors le monde éducatif: création d'associations, de réseaux ou projets d'ouvrages. Buisson joue un rôle central dans cette dynamique de même que le Suisse James Guillaume (1844-1916), son bras droit dans l'élaboration de son *Dictionnaire de Pédagogie et d'instruction primaire*. La presse pédagogique offre aussi un lieu d'expression et de diffusion privilégié pour véhiculer la «pédagogie libérale-nationale – essentiellement anticléricale» (p. 121) qui a cours en Europe. *L'Éducateur* en relayant et traduisant certains articles permet ainsi d'observer les trajectoires transnationales des savoirs pédagogiques dans l'espace occidental.

La troisième partie questionne «les disciplines et les savoirs dont les éducateurs français ont privilégié le transfert» (p. 173). L'auteur exemplifie son propos en démontrant notamment comment le *Cours de langue maternelle* du Père Girard est resémiotisé pour sa diffusion en France ou encore quels ont été les emprunts effectués en éducation morale, éducation musicale ou éducation physique. Puis, son attention se porte sur les bataillons scolaires et leurs liens avec les cadets suisses ainsi que sur le développement des colonies de vacances. Il termine en démontrant que tout emprunt ne va pas de soi et que «le recours aux nettoyages (qui) permettent, lors du processus de transfert, de relativiser ou de se défaire d'une origine de l'emprunt parfois bien encombrante.» (p. 209)

L'auteur conclut l'ouvrage par une réflexion sur le concept de modèle et encourage l'historien de l'éducation à penser l'acte comparatiste comme une démarche compréhensive de l'altérité.

Ce travail démontre avec maestria qu'au XIX^e siècle, les méthodes pédagogiques n'ont pas été pensées au seul niveau national, mais que des transferts culturels multiples les réinterprètent en les rendant signifiants pour les acteurs locaux (nous pourrions du reste faire le même constat aujourd'hui). Finalement, nous constatons que le but suprême de tous ces acteurs de l'éducation était d'améliorer les pratiques éducatives. L'auteur estime enfin que les sciences de l'éducation ont en conséquence de nouveaux paris à relever: «[...] de ne pas se satisfaire d'une réalité compartimentée [...] et retracer les multiples resémiotisations des idées et des savoirs scolaires [...], de résister [...] à la tentation du cloisonnage culturel.» (p. 221)

Sylviane Tinembart

Landry CHARRIER, *L'émigration allemande en Suisse pendant la Grande Guerre*, préface de Nicolas Beaupré, Genève: Slatkine, 2015, 371 p.

Bien souvent, seule la figure de Romain Rolland est associée à la lutte pacifiste durant le premier conflit mondial. Sa notoriété a éclipsé, du moins dans l'espace francophone, l'existence d'une dissidence pacifiste allemande, pour laquelle la Suisse a aussi été une terre d'accueil. Le développement de la thèse du «coup de poignard dans le dos» et l'évolution politique de l'Allemagne dans l'entre-deux-guerres ont contribué à déprécier l'action de ces intellectuels et à les repousser dans les marges de l'histoire. L'ouvrage de Landry Charrier apporte une importante contribution à cette thématique, comblant un vide historiographique. Il offre une étude détaillée en français sur un sujet particulièrement complexe, basée sur une maîtrise des diverses sources (d'un accès compliqué) et de la littérature secondaire.

L'émigration allemande en Suisse se caractérise par une très grande hétérogénéité. Le départ de l'Allemagne a été, comme le précise l'auteur, «bien souvent le résultat d'une décision librement choisie et non la conséquence d'une menace immédiate sur la vie des «intéressés» (p. 21). La dissidence pacifiste regrou-

paît des intellectuels aux vues diverses, dont le seul point commun était une opposition, voire une haine, à l'encontre du Reich des Hohenzollern et de la Prusse. Une des forces de l'ouvrage de Landry Charrier est d'avoir étudié ce mouvement au sens large du terme, sans enfermer ses protagonistes dans telle ou telle catégorie. Il en résulte une analyse détaillée des trajectoires de ses acteurs, de leurs pratiques, de leurs principales sociabilités, ainsi qu'un aperçu de leurs prises de position. L'auteur a choisi deux échelles d'analyse pour appréhender cette constellation : la micro-analyse fine du parcours de plusieurs figures du mouvement pacifiste et la perspective globale, de manière à faire entrer son objet d'étude en résonance avec l'histoire politique et culturelle contemporaine. Cette double approche, très stimulante, permet à Landry Charrier de renouveler la connaissance du mouvement pacifiste allemand en Suisse, ce qui est soutenu par le choix judicieux d'une chronologie qui dépasse la stricte périodisation du conflit. Espérons que cette étude donne l'impulsion à une démarche similaire sur Rolland et son entourage.

L'ouvrage est construit en quatre chapitres, chacun regroupé autour d'une thématique précise, tout en respectant la chronologie (moins le premier, plus synthétique). Le premier chapitre se concentre sur le mouvement pacifiste allemand, en particulier sur ses structures (associations, revues, etc.) et ses différents acteurs. Le choc de la déclaration de la guerre, qui « toucha les plus fervents opposants à l'empire, s'accompagna d'une mise en sommeil des organisations pacifistes allemandes. » (p. 40) De là, les réactions varieront selon des modalités et des chronologies individuelles. Comme le rappelle bien Landry Charrier, l'émigration allemande n'a pas été un phénomène de masse. Constituée de vagues successives dès le printemps 1915, avec une accélération après les offensives de Verdun et de la Somme en 1916, puis en 1917, elle a suivi les durcissements législatifs en Allemagne et le redoublement des efforts la propagande (pp. 82-83). Concentrés autour de Berne et Zurich, où se trouvaient différents lieux de contacts (revues, cafés, etc.) (pp. 84-87), les émigrés ont gardé une certaine distance avec la société helvétique, ce qui assimile ce mouvement à une forme de « migration de maintien » (p. 93).

Les chapitres centraux se concentrent sur deux revues, qui montrent la variété du mouvement pacifiste et les tensions qui le traversent. Le deuxième s'articule autour de la figure d'Alfred Hermann Fried, prix Nobel de la paix 1911, et de sa revue, la *Friedenswarte*. Installé durablement à Berne dès février 1915, Fried se sert de son titre et d'autres canaux pour promouvoir sa conviction que seule une paix de compromis permettrait d'imposer la démocratie, en particulier en Allemagne (p. 127). En parallèle, il parvient à renouer avec plusieurs pacifistes allemands au pays ou à l'étranger, auxquels il ouvre les colonnes de la *Friedenswarte*, sans toujours partager l'entier de leurs opinions. Landry Charrier s'est attaché à reconstituer la galaxie autour de Fried grâce à minutieux examen des sommaires de la revue. Il relève que la *Friedenswarte* accordait une place quasi nulle aux intellectuels suisses, hormis à la figure peu connue Walter Eggenschwyler (pp. 169-171).

Dans le troisième chapitre, Landry Charrier décortique en détail le destin de la *Freie Zeitung* à partir des rares sources à disposition. Il situe l'apparition de ce titre dans le contexte de « contraction culturelle » de 1916 (p. 197), en mettant l'accent sur deux acteurs principaux de l'émergence d'un discours pacifiste radical : Hans Schlieben et Richard Grelling. De jeunes intellectuels, comme Hugo Ball et Ernst Bloch, parmi les plus connus, rejoindront rapidement l'équipe chargée d'animer la *Freie Zeitung*. Comme la *Friedenswarte*, ce titre veut la fin du militarisme prussien et la démocratisation de l'Allemagne. La divergence se trouve dans la méthode, car ses animateurs étaient persuadés que seul un anéantissement de l'Allemagne par l'Entente permettrait d'y parvenir (pp. 234-235). Le ton résolument pro-Entente était de nature à raidir les autorités allemandes et surtout à attirer la bienveillance intéressée des services de propagande français et états-uniens. Cette proximité pèsera lourd à l'issue du conflit sur les principaux collaborateurs du titre, au moment où certains chercheront à jouer un rôle lors des débuts de la République de Weimar.

Le dernier chapitre se concentre sur le douloureux processus de sortie de la guerre, période bien souvent négligée par les historiens de la Première Guerre mondiale. Les tentatives de rapprochement au sein des émigrés échouent en raison des tensions idéologiques et personnelles entre les différentes tendances. Les événements de l'automne 1918 présageaient le triomphe de certaines idées promues par les pacifistes, proches

des Quatorze points de Wilson. Cela a incité certains émigrés à tenter de réinvestir le champ politique allemand (pp. 288-290). Landry Charrier attire l'attention sur les difficultés éprouvées par l'essentiel des pacifistes à jouer un rôle dans le nouveau régime (à l'exception de Friedrich Wilhelm Foerster et Wilhelm Muehlon). La signature du Traité de Versailles stoppe net les espoirs d'une paix clémente et, comme l'avait noté Fried, signifie la défaite définitive des pacifistes (p. 312). Malgré cela, il continuera à publier sa revue, avec le but de fortifier la jeune démocratie allemande, persuadé qu'il s'agissait du point de départ vers une révision du traité de paix et de la SdN (pp. 321-322). Landry Charrier relève en conclusion que les pacifistes, après 1919 et surtout après 1933, seront des boucs émissaires de choix aux yeux des nationaux-socialistes, incarnant « l'ensemble des maux qui avaient, aux yeux de la propagande, miné l'Allemagne de l'intérieur : communisme, démocratie, judaïsme, pacifisme, révolution. » (p. 341) Plusieurs anciens émigrés seront contraints de reprendre le chemin de l'exil.

Cette riche étude, dont seules quelques grandes lignes ont été relevées ici, est complétée par une riche bibliographie et un très précieux index.

Nicolas Gex

Jean-Pierre WAUTERS, *Mary Widmer-Curtat et le Comité suisse de secours aux réfugiés belges pendant la Grande Guerre*, Lausanne: Société d'histoire de la Suisse romande, 2015, 95 p.

Une relation spéciale unit les Belges et les Suisses, qui plonge ses racines dans les heures sombres du début de la Première Guerre mondiale. Au mépris des règles régissant le statut des pays neutres, l'Allemagne franchit la frontière belge pour se précipiter sur l'ennemi héréditaire, la France. Cette atteinte au droit international, derrière lequel la monarchie du Plat Pays se croyait à l'abri, amorce en même temps une vive crise dans un autre pays neutre situé à la charnière entre les deux principaux belligérants du front occidental : la Suisse. De part et d'autre de la Sarine règne sans doute la consternation. Mais comment apprécier l'agression allemande dans le contexte agité d'un conflit armé ? Pour les Romands, la cause est entendue : cette violation scandaleuse de la neutralité belge doit être vigoureusement condamnée ? Autre son de cloche en Suisse alémanique : ne constitue-t-elle pas le corollaire naturel d'une guerre dont les responsabilités semblent encore partagées ? Le cadre de la plus importante querelle opposant les deux principales communautés linguistiques de la Suisse est tracé.

Mais les ferments de l'amitié belgo-suisse, si elle s'ancre bien dans les désastres de la guerre, résident plutôt dans une action humanitaire de grande envergure née de l'initiative d'une femme, une Lausannoise, qui va se dépenser sans compter pour assurer un refuge le plus agréable possible à des milliers de malheureux chassés de leurs maisons par l'envahisseur : Marie-Emilie-Adrienne Widmer-Curtat. Connue sous le prénom de « Mary », souvenir d'une torsion qu'elle inflige à son prénom dès ses débuts dans l'art poétique, Marie, née en 1860, est issue d'une modeste famille paysanne qui quittera son village d'Auboranges, près d'Oron, pour s'installer à Bussigny, non loin de Lausanne où prêche l'oncle de la jeune femme, le pasteur Louis Curtat. Elle rencontre en 1881 un médecin de quatre ans son aîné, Henri-Auguste Widmer, qui vient d'installer son cabinet dans cette commune. Ils se marient l'année suivante.

Homme doué et entreprenant, le Dr. Widmer, joignant un sens social aigu, qu'il démontre par les soins gratuits qu'il prodigue à Lausanne, à un sens non moins développé des affaires, reprend ensuite la direction de la clinique La Métairie à Nyon, puis fonde la clinique La Colline à Territet et, enfin, la clinique Valmont à Glion, où il se spécialise, avec l'aide constante sa dévouée épouse, dans des médecines alternatives, comme l'hydrothérapie. Médecin à la riche clientèle, il voit sa réputation grandir. Ses confrères au chevet d'Élisabeth reine de Belgique en entendent parler, et, impuissants face au mal qui ronge la souveraine, décident en 1913 de confier leur illustre patiente aux bons soins de cette clinique vaudoise déjà renommée. Une amitié durable naît entre le couple Widmer et la souveraine, puis avec son époux Albert. Et dès le début de la guerre, les Widmer manifestent leur solidarité avec les Belges.

Cette solidarité revêt des traits concrets dès octobre 1914. Un appel publié dans trois journaux de Lausanne, Genève et Montreux, signé par les trois rédacteurs en chef, un pasteur et les sœurs Nyffenegger sollicite la générosité des Suisses. L'idée d'accueillir des enfants belges est lancée et Mary Widmer-Curat, bientôt intégrée dans le groupe, va prendre les choses en mains. De son domicile de Riant-Site, cet immeuble jouxtant l'Abbaye de l'Arc sur la promenade de Montbenon, elle organise les opérations, avec l'aide d'une centaine de volontaires. Voit ainsi le jour un comité vaudois de secours aux réfugiés belges, bientôt transformé en comité suisse. Si Lausanne demeure l'épicentre du réseau d'accueil des réfugiés, des sections sont mises sur pied dans les autres cantons romands, mais aussi en Suisse alémanique où, si l'enthousiasme semble à l'unisson du reste du pays, des tensions affleurent malgré tout: les Allemands y vivent nombreux... De nombreuses familles d'accueil annoncent leur disponibilité, les dons affluent, y compris dès 1916, d'un comité suédois puis de la Fondation Rockefeller.

La générosité est grande, mais la déception aussi... On attendait des enfants, débarquent des familles entières et des hommes célibataires dispensés de service militaire par la loi belge. Celles-ci fixaient la conscription pour les individus âgés de 18 à 25 ans... Beaucoup de réfugiés rejoindront le front plus tard, comme volontaires. Néanmoins la vie s'organise, la générosité des Helvètes ne faillit pas. Le collège de Montriond, sur le point d'être achevé, fera office de premier point de ralliement, puis une fois ce bâtiment scolaire rendu à sa vocation originelle, une villa prêtée par un mécène à la rue du Simplon prendra le relai. Enfin la structure créée par Mary Widmer-Curat trouvera ses locaux définitifs à l'avenue Ruchonnet. Coordonnés depuis Paris, les convois se succèdent avant que les réfugiés ne soient répartis dans le pays. D'autres arrivent à Bâle et Schaffhouse. Les visites médicales sont menées avec soin, pour barrer la route à certaines maladies colportées par des populations ayant vécu de longs mois dans une hygiène précaire. Dans la mesure du possible, l'attribution des réfugiés obéit à des critères de compatibilité religieuse. Plus de 9000 réfugiés trouveront asile en Suisse, dont la moitié seront des soldats internés en Suisse et dont l'armée avait confié l'accueil à l'efficace comité de M^{me} Widmer-Curat. Ces soldats officieront souvent comme enseignants pour les plus enfants.

Jean-Pierre Wauters, professeur honoraire de médecine de l'Université de Lausanne et infatigable organisateur des festivités en l'honneur de cette Lausannoise hors du commun qui ont eu lieu en octobre 2014, ne propose pas une biographie de son héroïne, ni une histoire du comité qu'elle a fondé. Son ouvrage relate sobrement, avec probité, précision et reconnaissance, la vie et l'engagement de cette femme, à qui l'on doit également la fondation de l'Association du costume vaudois (Voir *RHV*, 123, 2015, pp. 75-89). Il se veut un hommage et contribue ainsi à la connaissance d'une action remarquable par son ampleur et son succès, partie de Lausanne. Issue d'une initiative privée, ce projet humanitaire grandiose sera soutenu par des pouvoirs publics obligés, cependant, de jongler entre leur mission humanitaire et leur devoir politique, arrimé à un respect strict de la neutralité. L'action du CICR, sous la houlette du futur conseiller fédéral Gustave Ador, est bien connue, mais ne doit pas éclipser les autres entreprises, dont celle de Mary Widmer-Curat. Merci à Jean-Pierre Wauters d'avoir travaillé avec acharnement à sortir de l'oubli cette grande figure vaudoise. L'ouvrage couronne avec élégance des manifestations qui ont connu leur point d'orgue avec le dépôt d'une plaque commémorative, à côté de la statue offerte à notre pays « par la Belgique reconnaissante » et surveillant de son autorité le Quai de Belgique à Ouchy.

Olivier Meuwly

Christophe Vuilleumier (dir.), *La Suisse et la guerre de 1914-1918*, Genève: Slatkine, 2015, 686 p.

Publiés sous la direction de l'historien Christophe Vuilleumier, les actes de l'important colloque qui s'est déroulé du 10 au 12 septembre 2014 au Château de Penthes constituent désormais un ouvrage de référence de près de 700 pages sur le rôle de la Suisse pendant la Première Guerre mondiale sous trois angles d'approche

originaux : la « Suisse humanitaire », la « Suisse tourmentée », la « Suisse engagée ». On aimerait que la Seconde Guerre mondiale fasse aussi l'objet d'un traitement aussi large et pas limité à ses seuls aspects économico-financiers. Il est impossible ici de rendre compte dans le détail des 32 contributions. On se limitera donc à dégager quelques temps forts de ce livre imposant et à la mise en page agréable.

Dans sa préface, François Jequier se pose la question de la commémoration qu'il connaît bien (commémoration de la Révolution vaudoise de 1798). Faut-il commémorer cette boucherie effroyable que fut 1914-1918, avec sa série de batailles qui, cette année, culminent avec Verdun et la Somme? Même si commémorer n'est pas célébrer? Et faut-il, de surcroît, le faire en Suisse, pays épargné par les horreurs de cette guerre? La réponse est affirmative, car les historiens doivent assumer leur responsabilité, mais le faire en ayant le courage de « rendre au passé l'incertitude de l'avenir telle que les acteurs de l'époque l'ont vécue » (p. 31).

La première partie de l'ouvrage est consacrée à la « Suisse humanitaire ». Au-delà du cas de la Franco-belge Louise de Bettignies, accusée d'espionnage par les Allemands et morte de maladie dans un camp malgré les efforts du CICR, c'est bien toute la problématique des prisonniers de guerre qui est abordée. Celle-ci occupe encore une place limitée dans l'historiographie de la Grande Guerre. C'est donc un champ de recherches encore inédit, qui concerne aussi les prisonniers français, internés ou en transit en Suisse (articles de Cora Tremmel et Marianne Walle). L'action du CICR et de l'Agence internationale des prisonniers de guerre est traitée (Jean-Luc Blondel, Claire Bonnelie). Au sein de cette dernière, un homme joue un rôle capital : Gustave Ador (Roger Durand). Fils de banquier, libéral, lieutenant-colonel, membre du CICR, il devient conseiller fédéral un peu par hasard, à la suite des remous créés par l'affaire Hoffmann-Grimm et la démission forcée du premier. De son côté, Patrick Bondallaz s'intéresse aux liens humanitaires qui se créent entre la Suisse et la Belgique, cet autre État neutre dont la neutralité est violée en 1914 par les troupes allemandes, ce qui entraîne un immense mouvement de protestation et d'entraide en Suisse romande. Qui se rappelle encore du rapatriement de 500 000 civils français issus des territoires occupés, à travers la Suisse? Cet épisode semble avoir presque complètement disparu de la mémoire collective. Françoise Breuillaud-Sottas en restitue les aspects non seulement logistiques, mais également affectifs (l'immense élan de solidarité dans notre pays).

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, intitulée la « Suisse tourmentée », la situation intérieure de la Suisse constitue le thème principal. Un premier texte (Olivier Meuwly) met en évidence le passage au sein des partis politiques suisses de l'union sacrée aux déchirements. La Suisse de la Grande Guerre, c'est aussi une Suisse des clivages. D'abord entre régions linguistiques, à la suite de l'« affaire des colonels » alémaniques coupables d'avoir remis des documents sur les Alliés à l'Autriche-Hongrie, mais finalement ménagés par le haut commandement, et surtout à l'« affaire Hoffmann-Grimm », qui a mis dangereusement en péril la neutralité suisse, qu'une contribution aborde dans le détail (François Bugnion). Ardemment francophile, le journaliste Louis Dumur, installé à Paris, ne cesse quant à lui de dénoncer l'influence allemande en Suisse (Nicolas Gex). François Jacob s'intéresse à la figure de Guillaume II dans quelques romans suisses, dont le fameux *Schweizerspiegel* de Meinrad Inglin paru en 1938 ou *La Pêche miraculeuse* de Guy de Pourtalès.

Comment le clivage linguistique est-il vécu à Fribourg, canton bilingue (Alain-Jacques Tornare)? Globalement, les sympathies vis-à-vis de la France priment. Dans une autre perspective tout aussi stimulante, Maurizio Binaghi traite de la question de la neutralité suisse en prenant comme objet d'étude le Tessin, pris en tenaille entre les plans offensifs suisses et l'irrédentisme italien. Élargissant la thématique linguistique, Georges Andrey s'interroge sur l'expression même de « Suisse romande », son apparition et son développement dans l'histoire. Quant à David Auberson, il fait le point sur le rôle de la Suisse comme « terre bénie des espions », qu'ils soient français, britanniques ou allemands. Magnifiquement illustrée en couleur, la contribution de Jean-Charles Giroud porte sur les nombreuses affiches suisses apparues pendant et après le conflit, qu'elles soient patriotiques, militaristes ou au contraire irrévérencieuses vis-à-vis de l'armée suisse « prussienne », publicitaire, commémoratives de la garde aux frontières, ou socialistes, avec le rappel de l'engagement de l'armée contre la grève générale de 1918.

Même s'ils ne constituent pas un thème principal (ce que l'on peut regretter, car c'est bien la détérioration des conditions économiques qui expliquent en grande partie la crise de 1918), les aspects économiques et commerciaux de la guerre ne sont toutefois pas totalement laissés de côté, avec le souci lancinant des Alliés que les marchandises livrées à la Suisse ne soient pas réexportées vers l'Allemagne (Stéphanie Leu).

La dernière partie (la « Suisse engagée ») traite plus particulièrement des aspects militaires. Jean-Jacques Langendorf met en évidence les lacunes criantes dans l'équipement de l'armée suisse. Alexandre Vautravers décrit dans le détail la politique d'armement de la Suisse avant et après 1914. Hervé de Weck évoque la question de la fortification, qu'elle soit alpine ou non, alors que Christophe Vuilleumier s'intéresse aux Suisses actifs dans les armées étrangères. Ceux-ci ne furent pas rares à combattre dans les rangs français, mais ils n'ont pas tous connu la célébrité d'un Blaise Cendrars. En 1916, on peut évaluer leur nombre entre 2500 et 3000 hommes, principalement incorporés dans la Légion étrangère (p. 481). Quant à une présence suisse dans les armées allemandes, elle reste très rare et se limite surtout à celle d'aristocrates neuchâtelois nostalgiques de l'époque prussienne. Sébastien Farré s'attache aux monuments aux morts érigés dans un « pays sans combattants » (p. 496), à leur esthétique et à leur symbolisme. Avec un exemple devenu célèbre pour de tout autres raisons : la sentinelle érigée aux Rangiers par Charles L'Eplattenier.

Un certain nombre de Suisses se sont engagés directement dans le conflit. Par la plume, par les armes, ou en dénonçant scientifiquement des crimes de guerre. Ce fut le cas du célèbre criminaliste lausannois Rodolphe Archibald Reiss (Isabelle Monatani, Éric Sapin, Christophe Champod). Ses missions en Serbie, illustrées par d'insoutenables photographies, avaient pour but de mettre en lumière les atrocités commises par les troupes austro-hongroises. Pour tenter de réconcilier les Suisses si divisés et rétablir la cohésion nationale, la Nouvelle Société Helvétique, créée en 1914, six mois avant le début de la guerre sous l'impulsion de Gonzague de Reynold, déploya ses effets en se réclamant des Lumières et en appelant à l'unité (Corinne de Tscharnher-Hentsch).

Malgré un nombre de coquilles parfois important, la lecture des « Actes » du colloque de Penthes, auquel des historiens réputés et d'autres qui le sont moins ont pris part, reste passionnante. Elle est facilitée par un index et une bibliographie générale (40 p.). Les actes offrent un vaste panorama de la Suisse pendant la Première Guerre mondiale, un conflit dans lequel elle ne fut certes pas directement impliquée, mais qui la marqua profondément, et ceci sur différents plans : politique, économique, militaire, social ou culturel. Il nous semble impossible d'écrire l'histoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale sans la lier à celle de la Suisse pendant la Première. L'ouvrage dirigé par Christophe Vuilleumier constitue certainement une passerelle importante.

Pierre Streit

Taline Garibian, *75 ans de pédopsychiatrie à Lausanne: du Bercaïl au Centre psychothérapeutique*, Lausanne: BHMS, 2015, 129 p.

Publié dans le cadre du 75^e anniversaire de la première institution psychiatrique destinée aux enfants du canton de Vaud ayant ouvert ses portes en 1938, le Bercaïl qui deviendra le Centre psychothérapeutique, l'ouvrage de Taline Garibian porte sur le développement de la pédopsychiatrie à Lausanne de ses premiers pas jusqu'à nos jours. Il s'intéresse plus particulièrement aux liens entre les sphères pénale, éducative et médicale ayant concouru à l'émergence et au développement de cette discipline.

Les deux premières parties de l'ouvrage situent les débuts de la pédopsychiatrie et les premières années du Bercaïl dans le cadre de la médicalisation des domaines de l'éducation et de la protection de l'enfance. L'auteure montre notamment comment le rapprochement entre sphères pénale et médicale autour de la prévention et du traitement de la délinquance juvénile contribue au développement de la pédopsychiatrie comme nouveau domaine d'expertise et à l'émergence d'institution comme le Bercaïl et l'Office médico-pédagogique

vaudois (OMPV) créé en 1942. Le processus de professionnalisation de cette discipline n'est toutefois pas dénué d'ambiguïté. Comme le montre Taline Garibian, si les médecins, les magistrats et une partie des milieux politiques se font les promoteurs de l'utilisation des expertises pédopsychiatriques, l'avis de celles et ceux en charge de leur application est plus circonspect quant à son utilité. Mais surtout, si les pratiques éducatives novatrices mises en place au sein du Bercail et de l'OMPV sont une remise en question du modèle asilaire, le dispositif vaudois de protection/répression des enfants « en difficulté » témoigne du lien existant aux yeux de ses promoteurs entre délinquance, hygiène mentale et éducation. Comme le résume Taline Garibian, « la délinquance est un indicateur de moralité et de santé mentale des familles. Aussi, le caractère éminemment normatif des institutions dans lesquelles se développe la pédopsychiatrie ne doit pas être minimisé » (p. 54). Ce qui aura pour corollaire un nombre important de placements d'enfants en institution ou famille d'accueil.

Au cours des années soixante, le dispositif mis en place autour des enfants dits « inadaptés » se transforme considérablement. Cette reconfiguration est très finement décrite et analysée dans la troisième partie qui met en lumière comment « l'emprise du social s'intensifie [...], en même temps que les liens avec la sphère pénale se distendent, ou du moins s'atténuent » (p. 55). Dès le milieu des années cinquante, la subordination au Département de justice et police de certains services dédiés à l'enfance « en difficulté » est remise en cause et un nouveau Service de l'enfance centralisé au sein du Département de l'intérieur est créé. Parallèlement, dans le contexte du développement de l'État social, les besoins en personnel augmentent et les éducateurs et éducatrices ainsi que les assistantes et assistants sociaux qui disposent dorénavant d'une formation spécialisée sont amenés à occuper une place de plus en plus centrale dans les institutions. Cette évolution va de pair avec une augmentation du nombre de consultations, notamment en raison des demandes des familles elles-mêmes et qui correspond à un changement de l'image du travail médico-psychiatrique au sein de la population et plus particulièrement au sein des classes moyennes. Le regard porté par les promoteurs de la pédopsychiatrie sur les familles se modifie également au fur et à mesure que le profil socio-économique des enfants pris en charge change. Les parents ne sont plus vus uniquement comme un facteur pathogène, mais également comme des interlocuteurs. La constitution d'un Centre psychothérapeutique constitué du Bercail et d'un hôpital de jour, ouvert en 1970 sur le même site, témoigne de ce changement de paradigme très bien décrit par l'auteure. Le Centre psychothérapeutique se veut une innovation tant thérapeutique que scientifique, le fait de travailler avec les parents étant considéré comme une alternative au placement de l'enfant hors de son cadre familial. Reste que comme le met en évidence Taline Garibian, le rôle central accordé à la famille repose sur des conceptions traditionnelles de celle-ci: le lien entre la mère et l'enfant constitue une préoccupation centrale des partisans de la pédopsychiatrie et les enfants « carencés » sont perçus comme des candidats potentiels à la prison ou à la prostitution. « En bref les structures familiales conventionnelles constituent aux yeux du psychiatre, le rempart le plus efficace contre le développement de pathologies mentales chez les enfants » (p. 80). Dès lors tant les placements que l'émancipation des femmes sont mal perçus.

La dernière partie s'intéresse au rapprochement de la pédopsychiatrie avec la pédiatrie et plus généralement avec le domaine hospitalier, une réorientation marquée par l'ouverture en 1985 d'une troisième entité: l'Unité de pédopsychiatrie de liaison. Pour l'auteure, ce mouvement s'inscrit dans une dynamique plus générale caractérisée par une concurrence croissante entre les sphères psychosociale et psychiatrique. Dans un contexte de restriction budgétaire, la multiplication des structures pousse chacun à faire valoir sa spécialité et la pédopsychiatrie, qui s'inscrit pourtant dans le courant psychanalytique, se tourne vers la pédiatrie et la neuropédiatrie, même si cette alliance avec des disciplines ancrées dans des paradigmes biologiques ne va pas de soi.

La recherche historique menée par Taline Garibian, qui s'appuie très largement sur le discours des médecins, ainsi que des autorités, offre une analyse institutionnelle très intéressante du développement de la pédopsychiatrie à Lausanne à partir de son imbrication dans les services médicaux, sociaux et éducatifs de l'État. Mais comme le relève l'auteure, « les archives médicales et administratives en disent plus long sur la

médecine que sur les malades» (p. XIX) et on souhaiterait en savoir plus sur le point de vue des enfants, de leur famille, ainsi que du personnel éducatif. Dans cette perspective, on ne peut que souhaiter une poursuite de cette recherche.

Corinne Dallera

À PROPOS DE L'ANNÉE GUSTAVE ROUD

Philippe KAENEL, Daniel MAGGETTI (dir.), *Gustave Roud. La plume et le regard*, Gollion : infolio, 2015, 365 p.

Anne-Frédérique SCHLÄPFER (dir.), *Chez Gustave Roud – Une demeure en poésie*, Gollion : infolio, 2015, 125 p.

Ivana BOGICEVIC, Claire JAQUIER, Daniel MAGGETTI, Bruno PELLEGRINO, Stéphane PÉTERMANN et Irene WEBER HENKING, *Gustave Roud, le monde des signes et l'univers des choses*, Montricher : Fondation Jan Michalski, 2015, 63 p.

Pour fêter ses 50 ans, le Centre de recherches sur les lettres romandes, fondé en 1965 par Gilbert Guisan, a proposé au Conseil d'État de proclamer 2015 « Année Gustave Roud ». Un ensemble de manifestations ont scandé cet anniversaire : expositions, colloques, et surtout parution de trois ouvrages consacrés à cet événement qui a redonné à Gustave Roud (1897-1976) sa place capitale dans la vie culturelle romande du XX^e siècle.

Dans *Gustave Roud. La plume et le regard*, Daniel Maggetti et Philippe Kaenel ont réuni treize études qui témoignent de la richesse et de la variété de l'œuvre de cet écrivain trop longtemps considéré comme le poète par excellence, isolé dans sa ferme du Jorat. Ce remarquable ouvrage de 368 pages éclaire d'un jour nouveau les multiples facettes de l'activité littéraire de Gustave Roud et sa place capitale dans la vie culturelle romande du XX^e siècle.

Dès 1920, le jeune poète qui vient de publier ses premiers textes dans les *Cahiers vaudois* se fait un nom comme critique d'art dans la *Revue romande*. Comme le montre Philippe Kaenel, tout au long de sa carrière, Roud s'est passionné pour la peinture et innombrables sont ses textes (sur Cézanne, Bosshard, Lecoulter, Palézieux...) qui permettent de mieux comprendre son esthétique. Mais si l'on excepte sa longue amitié avec Steven-Paul Robert, c'est dans la peinture de René Auberjonois qu'il trouve une démarche artistique sans concession aux modes, comparable à celle qui nourrit ses propres écrits.

Cette préoccupation constante de la quête poétique se reflète tout au long de sa vie dans ses critiques littéraires dispersées dans les revues d'*Aujourd'hui* (1929-31) à *Écriture* dont il ouvre le premier numéro en 1964. Bruno Pellegrino examine ce parcours marqué par l'époque prestigieuse d'*Aujourd'hui* qui a conféré à l'écrivain sa renommée et lui a permis de se créer un réseau dans le monde des lettres. Pellegrino souligne ainsi l'importance de cette « figure centrale, mais vivant en périphérie ». Ivana Bogicevic analyse le caractère personnel de la critique littéraire de Roud qui dans ses contributions à *Aujourd'hui* prend position contre le surréalisme par opposition à Rimbaud en qui il voit le Poète par excellence. Dans la *Revue romande*, s'il loue les *Vers de circonstance* de Mallarmé, il n'a pas de mots assez durs pour condamner la poésie « poussièreuse » du dadaïste Picabia. Plus tard, il réservera ses essais critiques aux écrivains aimés comme Crisinel.

Stéphane Petermann analyse avec acuité les rapports étroits, parfois conflictuels, de l'écrivain avec la Guilde du Livre et son directeur Albert Mermoud. Roud y a collaboré de diverses manières : comme traducteur, présentateur d'ouvrages, membre du comité de lecture où il a succédé à Ramuz et dont il a été « chassé » en 1966 après trente ans de bons et loyaux services. Le nombre de contributions de Roud au *Bulletin de la Guilde*

du Livre est considérable et cette part méconnue de son activité témoigne de son ouverture et de sa curiosité littéraire. Avec finesse, Petermann note que, bien qu'il ait pu jouer le rôle d'une éminence grise, l'écrivain est toujours resté en retrait.

Autre activité de Roud, celle de traducteur des romantiques allemands (Hölderlin, Novalis) et de Georg Trakl ou de Rilke. Claire Jaquier avait naguère dans sa thèse analysé le lien étroit entre sa poétique et sa conception de la traduction. Pour Irène Weber-Henking, si la traduction est pour Roud « une conquête à jamais inachevée », elle a été aussi, de manière plus prosaïque, « alimentaire », mais dans les deux cas, les textes sont abordés avec la même rigueur.

Ce poète isolé dans son Jorat a su en outre recourir aux nouveaux médias pour faire connaître son œuvre. François Vallotton, spécialiste du monde de l'édition, a répertorié les nombreuses émissions de radio, puis les interventions télévisuelles du poète. Ces diffusions ont contribué à forger la statue de l'écrivain qui s'inscrit dans le sillage de Ramuz, de ses contemporains Matthey, Crisinel et de ses disciples Jaccottet, Chessex, ou Tâche.

C'est dans cette perspective de filiation que Sylviane Dupuis présente les liens étroits unissant l'auteur de *L'Ogre* à celui de *Requiem*. Elle analyse avec subtilité le sens de cette imitation qui doit conférer au cadet le prestige de l'aîné « pour faire pièce au néant et à la terreur du vide. »

Mais si l'importance de l'homme de lettres est magnifiée sous ses formes diverses, cet ouvrage, magnifiquement illustré, met particulièrement en lumière le Roud photographe, dont les riches archives déposées au CRLR ont révélé des trésors. Longtemps la production photographique de l'artiste a été traitée comme illustration du texte poétique ou comme document ethnologique sur « la campagne perdue ». Or, les études de Grégoire Mayor, d'Antonio Rodriguez, de Dominique Kunz-Westerhof, de Philippe Kaenel ou de Claire Jaquier font apparaître l'importance capitale de la photographie dans la carrière de Roud : ainsi dans les années 1930, ses reportages photographiques sur la vie paysanne dans *L'Illustré* s'inscrivent dans le cadre de la défense spirituelle de la Suisse. Mais il ne faut pas réduire l'œuvre photographique de Roud à ses portraits d'éphèbes ; les natures mortes témoignent de l'importance que l'artiste donne à son rapport aux choses qui fonde sa poétique : donner un sens à ce qu'il est possible de transposer du monde éphémère. Claire Jaquier, qui, dans sa thèse sur Gustave Roud et la tentation du romantisme avait magnifiquement éclairé l'esthétique du poète, consacre à l'amateur de fleurs un article très original : en effet Roud n'est pas seulement dans ses proses poétiques attentif au langage des fleurs dans la tradition des romantiques et contrairement aux modes de son temps qui récusent toute lisibilité de la nature ; il est non seulement un botaniste averti, mais un horticulteur qui veille sur son jardin de Carrouge. Son projet avec Mermod de publier une flore dans laquelle chaque plante serait accompagnée d'un poème n'a malheureusement pas abouti.

On ne peut toutefois présenter les photographies de Roud sans s'interroger sur leur aspect homoérotique qui a été parfois occulté, mais est au contraire interrogé avec finesse par Guy Poitry, évoquant le drame de l'homosexuel condamné à la frustration. Dans une perspective esthétique, Antonio Rodriguez se demande « que faire du biceps de Fernand en littérature ». Il scrute pour cela les rapports entre photographie et littérature et s'interroge sur les réticences d'un Philippe Jaccottet ou d'un Nicolas Bouvier devant ces images trop réalistes. Les corps à demi dénudés des jeunes paysans rappellent les dieux du stade de Leni Riefensthal, l'activité photographique de Roud s'inscrivant dans une esthétique en vogue dans les années 1930. Si Jaccottet estime que les photographies sont en opposition avec l'esthétique du poète, Bouvier les trouve trop « idylliques », représentant les vertus de l'identitaire, de la sécurité et de l'équilibre, mais où surgit malgré tout « une pointe de mélancolie ».

Pour conclure cet ouvrage, nous revenons au poète avec une étude de Daniel Maggetti : *Campagne perdue* est le dernier texte publié du vivant de Gustave Roud. Grâce au fonds des manuscrits déposé au CRLR, on peut suivre à la trace le travail du poète. Testament à la fois poétique et existentiel, *Campagne perdue* est l'objet d'une analyse génétique qui permet de comprendre cette composition rhapsodique, signe de la quête jamais aboutie. *Gustave Roud. La plume et le regard* comprend pour finir une précieuse chronologie.

Gustave Roud, le monde des signes et l'univers des choses, est le catalogue de l'exposition de Montricher.

Sous la plume des spécialistes de l'œuvre du poète, il reprend les diverses facettes de l'écrivain : créer (Daniel Maggetti), collaborer (Bruno Pellegrino), commenter (Ilana Bogicevic), traduire (Irène Weber-Henking), éditer (Stéphane Petermann), herboriser (Claire Jaquier).

Quant à *Chez Gustave Roud - Une demeure en poésie*, cet ouvrage est consacré à la demeure du poète : les photographies de Philippe Pache nous font pénétrer progressivement dans le sanctuaire du poète et confèrent à cette demeure familiale une aura quasi féérique. Comme l'a écrit Claire Jaquier, cette ferme est « au centre d'une géographie personnelle et sentimentale ».

Cette visite à Carrouge est préfacée par Anne-Frédérique Schläpfer qui rappelle les étapes de la carrière de l'écrivain. Des autoportraits photographiques de Roud contribuent à la nostalgie, de même que les textes de Jaccottet, Borgeaud et Tâche. Pour conclure, Antonio Rodriguez évoque les circonstances dans lesquelles le photographe Philippe Pache a été amené, en 2010, à conserver l'âme de cette maison près de trente ans après la mort du poète.

Ces publications, à l'occasion de l'année Gustave Roud, contribuent à enrichir l'image d'un écrivain qui a été, depuis sa mort en 1976, l'objet de nombreuses études ; en outre, l'édition de sa correspondance avec ses amis écrivains (Pierre-Louis Matthey, Edmond-Henri Crisinel, Philippe Jaccottet, Jacques Chessex, Georges Nicole, Catherine Colomb, Georges Borgeaud, Maurice Chappaz, Marcel Raymond, Jacques Mercanton, Bertil Galland) a pu nourrir le commentaire sur des aspects méconnus de l'œuvre. Grâce au dynamisme des « Amis de Gustave Roud », l'écrivain a acquis la place qu'il mérite au panthéon de la littérature.

Roger Francillon

Monique FONTANNAZ et Brigitte PRADERVAND, *Le district de la Broye-Vully I*, Berne: Société d'histoire de l'art en Suisse (Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud 8/ Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse 128), 2015, 483 p.

Aux lecteurs de la *RHV*, il n'est assurément besoin de présenter ni les auteures, spécialistes renommées des monuments, ni la célèbre collection dans laquelle s'inscrit ce volume. C'est le huitième concernant le canton de Vaud. La carte à l'intérieur de la couverture montre l'avancement très inégal de l'entreprise des Monuments d'art et d'histoire à l'échelle suisse. Les territoires déjà couverts dans le canton de Vaud se répartissent exclusivement le long de la côte lémanique et de l'axe de la Broye, deux régions qui aujourd'hui sont en fort contraste économique l'une avec l'autre.

La région ici étudiée couvre la partie méridionale du nouveau district de la Broye-Vully, soit une partie du Jorat et la vallée de la Broye, jusqu'en amont de Payerne et Moudon exclue, qui a déjà fait l'objet d'un volume des MAH. Dans une approche régionale de l'histoire de l'art monumental, il faut ici bien sûr, du moins pour le Moyen Âge, tenir compte du caractère arbitraire de l'actuelle frontière cantonale, qui exclut – pour ne citer que cet exemple – le château de Surpierre, enclave fribourgeoise. Vouloir par ailleurs conclure de la discrétion économique et touristique de cette région qu'elle ne posséderait guère de monuments remarquables – le château de Lucens mis à part – serait cependant une erreur.

C'est ce qui apparaît immédiatement à la lecture du volume. Dans une présentation bien structurée, l'ouvrage commence par une description de la région, sur une quarantaine de pages, agrémentée de cartes anciennes et de photographies en couleurs des paysages actuels, là où se reconnaît encore l'organisation ancienne de l'habitat. L'introduction géographique et historique est suivie d'un « survol architectural et artistique », classé par genre d'ouvrages, dont sont présentées les principales caractéristiques générales propres à la région, ou des bâtiments tout à fait remarquables : ouvrages défensifs et châteaux seigneuriaux, lieux de culte, maisons de commune et collèges, autres bâtiments publics, maisons paysannes. Pour ces dernières, dans une région fortement rurale, la sélection n'a retenu que les maisons d'un intérêt historique ou artistique particulier pour ne pas reprendre ce qui figure déjà dans la collection Les maisons rurales du canton

de Vaud.

L'essentiel du livre est constitué par la description détaillée des localités et de leurs principaux monuments. Les chapitres correspondent à une division en six secteurs: le Jorat entre Broye et Mérine, le château de Lucens avec ses bourgs et la chapelle, la ville de Lucens, les environs de Lucens, Villarzel, les environs de Villarzel.

L'introduction est substantielle et se lit comme un manuel d'histoire et d'histoire de l'art régionale, qui en amenant les informations les plus importantes et en nous familiarisant déjà avec des noms et des réseaux de maîtres d'œuvre et d'artisans, nous révèle la richesse du territoire étudié. Celle-ci tient notamment, pour le Moyen Âge, à l'action des deux grands acteurs féodaux: la maison de Savoie et l'évêché de Lausanne. Il est évident que cette situation de concurrence féodale a laissé une forte empreinte dans le paysage bâti. Face aux Savoie bien établis à Moudon, les évêques marquent leur présence dans leur petite enclave: outre le château de Lucens, on doit aussi à ce climat d'émulation celui de Villarzel, par exemple (châtellenie épiscopale), ou l'église de Treytorrens avec son étonnant porche flamboyant, inattendu en un lieu aussi retiré. Les édifices de prestige, en tant qu'insignes du pouvoir, passèrent en 1536 aux nouveaux maîtres du Pays de Vaud, qui les conservèrent et les réutilisèrent dans leur organisation territoriale et administrative. Les auteures décrivent très bien, dans l'introduction et dans les présentations monographiques, l'effet de la «réaction féodale» du XVII^e siècle (p. 33), époque de la consolidation d'un réseau de seigneuries rurales qui étaient loin d'être insignifiantes et dont les détenteurs étaient soucieux de s'afficher: d'où des ouvrages tels que les châteaux de Syens ou de Corcelles-le-Jorat par exemple. La marque féodale se retrouve naturellement aussi dans les constructions religieuses, et le cas le plus frappant est sans doute celui du temple de Ropraz, dont l'espace intérieur et l'ameublement (bancs) reflètent cette appropriation seigneuriale. Qui dit seigneuries rurales dit aussi ressources agricoles et des fermes souvent cossues. Ainsi à Hermenches, le couple constitué par le château et sa ferme est une illustration éloquente de la richesse de cette campagne.

Le lecteur appréciera, dans l'abondante iconographie, la place généreuse laissée à la couleur, qui met en valeur non seulement les vitraux ou les peintures murales, mais aussi d'anciens plans ou vues. Remarquons au passage la judicieuse superposition, au début de chaque notice communale, du plan de la localité au XIX^e siècle et du cadastre actuel.

L'index rendra de précieux services, mais il aurait sans doute gagné à être dissocié en index des noms de lieux, des noms de personnes et des thèmes.

Ce livre remplira donc, pleinement et pour longtemps, sa fonction d'ouvrage de référence. Il est aussi le premier volume vaudois dans la nouvelle présentation de la collection. Ici cependant, de sérieuses réserves s'imposent. Toute nouveauté n'est pas bienvenue par le seul fait qu'elle innove. Chacun des six chapitres correspondant à un secteur géographique s'ouvre sur une carte d'ensemble montrant l'étendue des communes étudiées. Le système de numérotation des bâtiments, sur la carte et sur la liste en regard, demande un certain effort de compréhension, d'autant plus qu'il concurrence une numérotation d'assurance incendie (ECA) incomplète et d'utilité douteuse. Mais le plus grave est la cartographie, qui ne mérite pas même ce nom. Le lecteur trouve sous ses yeux, sans aucune légende (!), une surface entièrement couverte de taches de différents tons de vert et de jaune (forêts? champs cultivés? milieu bâti ancien ou actuel?). L'effet d'ensemble est celui d'une amusante composition graphique en tissu camouflé à la mode, sans aucune valeur scientifique ni utilité pratique évidente. Pareil ratage fait injure à la qualité du texte et à la vocation de la collection. La cartographie est une science qui a ses exigences. En les ignorant souverainement, la Société d'histoire de l'art en Suisse a fait un tort non négligeable à sa réputation. Si tant est qu'il y ait eu nécessité irrépensible d'innover la conception graphique de la collection, un choix vraiment novateur et judicieux eût été de passer au format A4, qui donnerait une meilleure lisibilité aux plans et alignerait les volumes des *MAH* sur ceux des *Maisons rurales de Suisse*.

Laurent Auberson